



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

4 € | N° 2805 | 64^e année | Du 18 novembre au 1^{er} décembre 2010 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

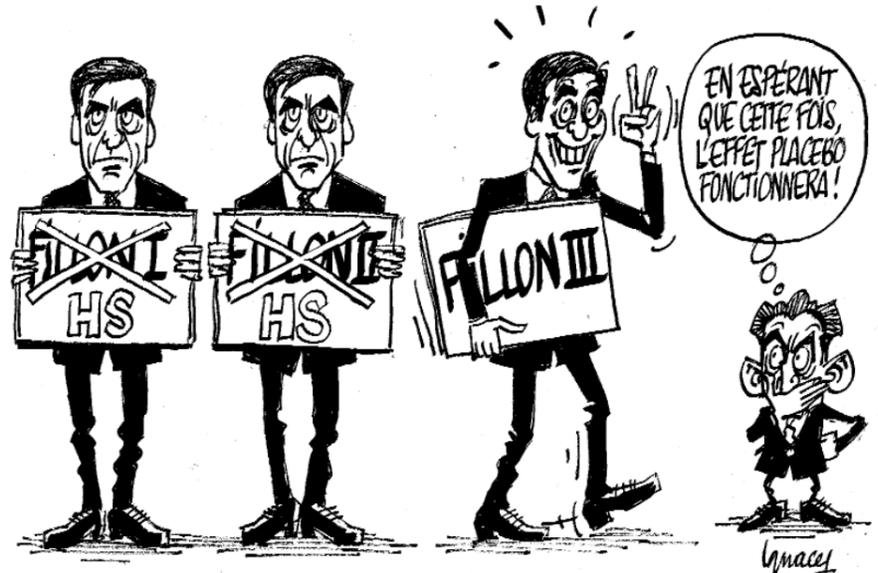
Fillon ou Fillon

Il n'était jamais parti. Depuis plus de trois ans, il supporte, sans dire un mot, les caprices de Nicolas Sarkozy qui est à la politique ce que la Castafiore est à l'opéra. Notez bien qu'en démocratie, moins vous en dites, moins vous en faites, plus vous êtes populaire. Jacques Chirac sait très bien cela, bénéficiaire, à présent qu'il inaugure les chrysanthèmes, d'une popularité qui ferait rougir de jalousie l'abbé Pierre. François Fillon, le "bourgeois de la Sarthe" dicit feu Fadela Amara., possède la discrétion qui compense l'exhibitionnisme présidentiel. Inspiré par le sujet, Michel Rocard a eu la remarque la plus censée de la semaine: « Quand le type qui est Premier ministre n'est pas terrorisé, il a un énorme pouvoir. Fillon sait ça. Il sait aussi qu'avec son président, le silence aide et ses silences sont retentissants. D'ailleurs plus il se tait, plus il est populaire. Ça fait réfléchir sur les divergences entre l'opinion et les médias. » Depuis six mois nous avons assisté au plus lamentable des spectacles. Nicolas Sarkozy, en annonçant un remaniement ministériel, s'est deux fois trompé : il a aiguisé l'appétit malsain de journalistes toujours à cours de sensationnel, et il a mis en compétition ses propres ministres. Une fois de plus, il faut dénoncer le caractère pervers de la république. « La république c'est Colbert ou Louvois. La monarchie c'est Colbert et Louvois », affirmait Maurras. Entendez par là que nous avions le plus beau des régimes, celui qui n'oppose pas les talents mais les additions. On appelle ça la monarchie. À vous de juger. □

Marc Savina

REMANIEMENT
MINISTÉRIEL

Sarkozy



en phase terminale

PAGE 3

■ FISCALITÉ

On se moque de la famille

Le projet de suppression d'un avantage offert aux nouveaux mariés créé des remous dans la majorité.

Pour un gouvernement réduit à racler les fonds de tiroirs, la tentation est forte de ponctionner les familles. Ainsi s'obstine-t-il à considérer comme une "niche fiscale" l'avantage dont jouissent les nouveaux mariés établissant l'année de leur mariage une triple déclaration de revenus : une pour chacun d'eux avant la date de leur union, une commune après cette date. Le nouveau foyer fiscal paye ainsi peu d'impôts en tenant compte des deux parts. Mais Christine Lagarde, ministre de l'Économie - et qui le reste -, a estimé, le

26 septembre, qu'offrir un tel cadeau de noces était gaspiller l'argent public et, pratiquant une politique à courte vue, a donc voulu y mettre fin.

Hervé Mariton fait de la résistance

Hervé Mariton, député de la Drôme, ne l'a pas entendu de cette oreille. Il sait, lui, que la famille est le pilier de la société et que l'État a tout intérêt à la soutenir dans l'instant même où elle se fonde. Avec un cinquantaine de ses collègues UMP, il a

donc fait rétablir, par amendement, ce droit par la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Toutefois, laissant braire ceux pour qui les unions de cœur et de chair sont plus papillonnage qu'engagement pour la vie, il a bien précisé que les pacés resteraient soumis au dispositif restrictif de M^{me} Lagarde : « Le mariage est une institution qui apporte de la solidarité à la société ; il est donc légitime qu'il présente des avantages notamment par rapport au pacé [...] La suppression de ce dispositif pour les jeunes ma-

riés comme pour les pacés reviendrait à aligner le droit du mariage sur le droit du Pacé et marquerait [...] une inflexion dans la politique familiale du gouvernement qui serait dommageable. » M. Mariton se dégage ainsi de l'individualisme à la mode et encourage la famille durable qui, mieux que tout, peut assurer le prolongement et la pérennité de la nation. Son amendement est en discussion à l'Assemblée à l'heure où nous écrivons (mardi 16 vers 20 heures). L'influence du nouveau gouvernement va-t-elle contrarier cette tentative de politique de la vie. On ne sait mais, de toute façon, ce gouvernement pour qui la famille a si peu d'importance qu'il la rattache au grand ministère fourre-tout "des solidarités et de la cohésion sociale" de Roselyne Bachelot, n'a rien de rassurant. ■ M.F.

■ FRANCE

Les églises prises pour cibles :



Des profanations récurrentes

PAGE 4

■ ÉTRANGER

Revers électoral et périple en Asie :



Les déboires de Barack Obama

PAGES 7 ET 8

■ IDÉE

Relire Hannah Arendt :



La crise de l'éducation

PAGE 15



MONNAIES

Un dernier verre à Séoul

Après la réunion du G20, la question des taux de change reste en suspens. Envenimées par les annonces de la FED, les discussions se poursuivront désormais sous l'égide de la France.

Dans une conférence donnée à Vevey, en Suisse, à la veille du G20 de Séoul, Jacques Attali a résumé en une plaisante formule le scepticisme ambiant, cette conférence au sommet évoquant pour lui « une réunion d'alcooliques qui promettent de se désintoxiquer en se réunissant pour boire un dernier verre ».

La déconvenue d'Obama

Disant cela, l'ancien conseiller de Mitterrand visait surtout les États-Unis, dont la dette serait l'alcool, et qui ne peuvent s'empêcher de dépenser 600 milliards de dollars pour soutenir leur hypothétique croissance. Cette récente décision de la FED, la banque centrale américaine, d'injecter 600 milliards de dollars dans le système financier états-unien en faisant fonctionner la planche à billets, a pesé sur la réunion de Séoul et ruiné l'argumentation de Barak Obama tendant à désigner la Chine comme la principale responsable des distorsions commerciales envenimées par la "guerre des monnaies", les fameuses dévaluations compétitives. Comme le prévoient la plupart des observateurs, ce sommet du G20 - le cinquième depuis la crise financière de 2008 - s'est terminé sans consignes claires. Ne pouvant manifestement concilier des intérêts par trop divergents, les chefs d'État et de gouvernement ont dû se résigner à énoncer, dans leur communiqué final, des principes peu contraignants. Sur la question centrale des taux de change, l'impuissance est patente : les pays du G20 se sont engagés mollement à « évoluer vers des systèmes de taux [...]



déterminés par le marché » et à ne pas recourir à des dévaluations compétitives de leurs monnaies aux seules fins d'en retirer un avantage commercial. Ces bonnes intentions figuraient déjà dans les recommandations des ministres des Finances du G20 qui s'étaient réunis à la fin octobre en Corée du Sud. Et le sommet de Séoul ne s'en est pas écarté, au désappointement du président Obama qui espérait y obtenir la condamnation explicite des "sous-évaluations compétitives", sous-entendu : du yuan chinois. Au lieu de rencontrer à Séoul les soutiens sur lesquels il comptait, en premier lieu chez les Européens dont les exportateurs pâtissent, eux aussi, de la faiblesse du yuan, le président américain s'est retrouvé passablement isolé et en butte aux critiques. En cause, la dépréciation artificielle du dollar et le laxisme budgétaire des États-Unis qui accumulent des

déficits monstrueux. Dès lors, les Américains ne pouvaient se prévaloir d'une quelconque légitimité pour faire la leçon aux autres, qu'il s'agisse des Chinois ou des Allemands.

Excédents commerciaux

Angela Merkel s'est montrée particulièrement remontée. Cibles des mêmes griefs américains, l'Allemagne et la Chine ont du coup fait cause commune, ces deux grands pays exportateurs refusant de se voir imposer des limites chiffrées à leurs excédents courants. La question reste toutefois ouverte. Il appartiendra au Fonds monétaire international et à la présidence française du G20 d'établir d'ici à l'été prochain des "indicateurs" permettant de juger si un excédent commercial est équitable ou non, et d'identifier les déséquilibres qui nécessitent des interventions. En attendant, le

G20 appelle « les économies développées, y compris celles disposant d'une monnaie de réserve, à se montrer vigilantes contre tout excès de volatilité » monétaire. Une claire allusion aux États-Unis, à laquelle Obama n'a pu s'opposer.

Ce qui attend Sarkozy

L'absence de résultat tangible à Séoul laisse libres d'entraves les forces du marché, les seules limites dépendant du bon vouloir des grandes puissances. Or, à ce jeu, l'Europe ne pèse pas lourd, l'Allemagne elle-même devant composer avec l'euro. C'est dire si la présidence française du G20, qui se terminera en novembre 2011 à Cannes, s'annonce délicate et pas forcément gratifiante pour Nicolas Sarkozy. Son volontarisme se heurtera fatalement aux pesanteurs inhérentes au système. Ce système monétaire international qu'il ambitionne de réformer. Dans cette optique, le président de la République pourrait bénéficier, jusqu'à un certain point, du concours de la Chine, qui prévoit d'organiser un séminaire consacré à ce thème. Plusieurs pistes sont actuellement explorées, y compris une réhabilitation de l'or, une idée lancée par le président de la Banque mondiale Robert Zoellick afin de parvenir à un semblant de changes fixes. Dominique Strauss-Kahn, qui sera prochainement reçu à l'Élysée, a également son idée sur la question. Elle consisterait à développer comme monnaie de réserve l'usage des droits de tirage spéciaux, les DTS, cette unité de compte du Fonds monétaire international basée sur un panier de devises et aujourd'hui utilisée entre banques centrales. Il y a fort à parier que, dans les mois à venir, l'usine à gaz du système monétaire fonctionnera à plein régime. Reste à savoir si elle ne nous enfumera pas. Après un dernier verre, c'est-à-dire, en langage Attali, une rallonge budgétaire ou un nouveau tirage de billets verts. ■

Guy C. Menuisier

L'Euroland sous pression



APRÈS L'ANNONCE, le 3 novembre, d'un rachat massif de bons du trésor américains par la Réserve fédérale, la devise européenne s'est hissée à son plus haut depuis janvier, justifiant le commentaire Christine Lagarde : « L'euro porte le poids de cette mesure », a-t-elle confié au *Wall Street Journal*. Cependant, rattrapée par la crise des dettes souveraines, la monnaie unique n'a pas tardé à se déprécier. L'Irlande et le Portugal nourrissent plus particulièrement l'inquiétude des marchés, ainsi que les incertitudes pesant

sur la pérennisation du Fonds européen de stabilité financière. Alors qu'elle s'était abstenue d'intervenir de la sorte trois semaines durant, la BCE a racheté début novembre 711 millions d'euros d'obligations, pour la plupart émises par Dublin.

Quitter la zone euro ?

Le 10 novembre, Lisbonne a levé 1,24 milliard d'euros à des taux jamais atteints depuis la création de la monnaie unique. « On est dans un cercle vicieux », déplore Diogo Teixeira, directeur général de la société de gestion de fonds Optimize, cité par *Les Échos*. « Avec des taux de 7 %, l'intégralité des efforts budgétaires du Portugal en 2010 et 2011 sont rayés d'un revers de main. » Faudra-t-il quitter la zone euro ? Luis Amado, le chef de la diplomatie portugaise, l'a envisagé au cas où son pays ne parviendrait pas à se

doter d'un gouvernement de coalition élargie capable d'affronter la crise financière.

Reste l'espoir de séduire des investisseurs étrangers. « En visite [...] dans la capitale lusitane, le président Hu Jintao s'est cantonné à déclarer sa volonté d'aider le Portugal "à faire face à la crise financière globale" sans développer davantage », rapporte notre confrère Massimo Prandi. « Début octobre, Wen Jiabao, le Premier ministre chinois, avait tenu des propos comparables en déclarant que la Chine allait "garder une attitude positive en achetant les obligations que la Grèce émettra ultérieurement". [...] Les Chinois préfèrent sceller avec ces pays européens en déshérence des accords commerciaux et industriels plutôt que de signer [...] des chèques en blanc. [...] Comme pour la Grèce, Pékin projette de doubler le commerce bilatéral avec le Portugal en cinq ans. » ■

» LOSANGE RUSSE

Alors qu'il en détient déjà 25 %, Renault devrait accroître sa participation au capital d'AvtoVAZ, le détenteur de Lada et premier constructeur automobile de Russie. Le Losange pourrait même en prendre le contrôle ; Moscou ne s'y opposerait pas, selon son P-DG Carlos Ghosn cité par des agences russes.

» FIASCO

Tandis que le Parlement se penche sur une nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi Nome), la libéralisation du secteur vire au fiasco : accumulant les pertes, Poweo va se débarrasser de la majorité des clients qui l'avaient préféré à EDF.

» CENSURE

Al-Jazira n'est plus autorisée à émettre sur le territoire marocain depuis le 1^{er} novembre, annonce le *Courrier international*. Le ministre de la Communication du royaume arguerait d'un traitement « irresponsable » de l'information qui aurait « sérieusement altéré l'image du Maroc et porté préjudice à ses intérêts supérieurs ».

» SUPERSTAR

Le premier épisode d'un pseudo-documentaire mettant en scène Sarah Palin et sa famille dans les paysages grandioses de l'Alaska a été diffusé dimanche dernier sur TLC. Peut-être l'émission sera-t-elle suivie depuis sa cellule par David Kernell, un pirate de vingt-deux ans condamné à douze mois de prison après s'être immiscé, au cours de la campagne présidentielle, dans la messagerie électronique de l'égérie républicaine.

» LARGESSES

Les entreprises installées en Californie ne sont pas autorisées à imposer une clause de non-concurrence à leurs employés, signalent *Les Échos*. Cela n'est pas étranger à la mobilité des cerveaux dans la Silicon Valley, dont Google tente de se préserver sous la pression de Facebook. Alors qu'il fournira déjà 10 % des salariés "stratégiques" du réseau social, le géant de l'internet va augmenter ses rémunérations de 10 % en janvier prochain.

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, François Marcellin, Stéphane Piolenc, Marc Savina
Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menuisier
Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées :
Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

□ REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Sarkozy en phase terminale

Fait inédit, le président de la République remanie son gouvernement sans que cela s'accompagne d'un signal politique. Sans doute voulait-il mettre son équipe en ordre de bataille à l'approche des échéances électorales de 2012. Analyse d'un non-événement.

Incapable de se hisser à la hauteur de sa fonction, Sarkozy aime faire l'important : c'est son côté infantile. Aussi, à peine promu président du G20, a-t-il quitté Séoul, vendredi 12 novembre, sans même assister au banquet final. Une affaire urgente exigeait son retour immédiat à Paris, si urgente du reste... qu'elle attendait depuis le mois de juillet : il s'agissait du remaniement ministériel. C'est dire combien à ses yeux la dimension internationale de la France passe après ses médiocres calculs politiques. Dès dimanche il avait remplacé sa potiche préférée par elle-même : Fillon a succédé à Fillon.



François Fillon, le Poulidor de la vie politique française

Technique et politique

Certes, le Premier ministre, aussitôt reconduit dans son poste, avait solennellement démissionné. Mais quelle différence avec les précédents remaniements dits "techniques" ? Celui-là serait-il "politique" ? Dans ces conditions, Sarkozy aura tout raté : car un remaniement "politique" ne s'annonce pas cinq mois à l'avance ! C'est pourquoi, à l'exception des intéressés et de leurs conseillers, les Français ont été indifférents à cet éternel retour du même dans le même - le sort de Jean-Louis Borloo n'intéressant que lui et quelques proches, en dépit d'un prétendu "virage à droite" complaisamment décrit par les médias.

De fait, jusqu'à Chirac inclus, un changement de gouvernement sous la V^e République a toujours eu, ou presque, une signification "politique" : évidemment lorsqu'il a suivi pour ainsi dire mécaniquement un changement de majorité. Mais, au sein d'une même majorité, le fait que Couve de Murville succédât à Pompidou, Messmer à Chaban, Barre à Chirac, Fabius à Mauroy, signifiait, à chaque fois, un changement d'orientation politique, plus ou

moins profond, mais avéré. Or rien de tel aujourd'hui. Sarkozy ayant dégradé la fonction de Premier ministre en même temps que celle de président de la République, il va de soi que la reconduction de Fillon ou son remplacement par Borloo ne pouvaient avoir aucune signification "politique", sinon interne au marigot politicien. Ce qu'a reconnu la gauche elle-même, qui s'y connaît en la matière. Claude Bartolone a déjà pronostiqué l'échec du remaniement qui, a-t-il dit, ne permettra pas de « sursaut dans l'opinion publique ». Du reste, dès mardi un sondage indiquait que 64 % des Français ne faisaient pas confiance au nouveau gouvernement.

Les caciques du RPR

Si "politique", en revanche, signifie "politicien", alors oui, ce remaniement est bien "politique" : le recentrage, au sein de la coalition gouvernementale, vers les caciques du RPR - Juppé et Alliot-Marie -, aux dépens du... centre et des radicaux, ou le dos tourné à l'ouverture sociétale et

politique - *exierunt* les personnalités de la diversité et de la gauche sarko-compatible - ne traduisent pas tant, chez Nicolas Sarkozy, qui se sait en phase terminale de son quinquennat et, nous l'espérons, de sa présence à l'Élysée, un virage à droite - pourquoi dans ces conditions, outre celle de la francophonie, la disparition pure et simple de la démagogique identité nationale et de la famille, ou celle de l'immigration comme ministère à part entière ? - qu'une volonté strictement partisane de s'appuyer sur le cœur historique de l'UMP pour inscrire l'action du gouvernement dans la dynamique de 2012. À cette fin, il s'est résolu au départ du ministre du Travail, compromis dans plusieurs affaires, et au changement de fonctions de Bachelot - évincer l'ancienne ministre de la Santé eût été avouer son implication dans le scandale de la vaccination contre la grippe A. Le résultat ? Un noyau dur au service du président, qui traduit ainsi sa volonté de rester maître du jeu, d'où sa préférence pour Fillon,

Poulidor de la vie politique française, dont il tient à profiter indirectement de la relative popularité au sein des adhérents de l'UMP, tout en se l'attachant jusqu'à la veille de l'élection de 2012, pour éviter toute tentative de trahison "à la Chirac" (responsable de la défaite de VGE en 1981) : un Villepin, cela suffit.

Un parti unique, des gages pour chacun

Choisir Borloo eût été en revanche se reconnaître trop dépendant des médias et comme avouer un retour à l'esprit "IV^e République" où le gouvernement était l'émanation du jeu des partis. Sarkozy a choisi le parti unique, sachant que, de toute façon, le Nouveau Centre et la famille radicale viendront lui manger dans la main en cas de qualification pour le second tour en 2012. Il n'oublie du reste personne et donne à chacun des gages. Aux centristes, avec la présence de Mercier et de Leroy, à la place de l'ambitieux et médiocre Morin ; aux villepinistes repentis, avec Marie-Anne

Montchamp, dernière en date à avoir trahi l'ancien Premier ministre ; au lobby de l'audiovisuel, dont le concours est essentiel pour une présidentielle, avec Frédéric Lefebvre, naguère qualifiée de « petite frappe de TF1 » par le député PS Jean Glavany ; à la sensibilité sociétale avec Jeannette Bougrab, hier encore présidente budgétivore de la HALDE ; aux faux "durs", enfin, avec Thierry Mariani, le porte-parole de la Droite populaire, groupuscule interne à l'UMP destiné à chasser sur les terres du Front national : on doit s'attendre surtout, dans les mois qui précéderont la présidentielle, à un renforcement médiatique des politiques de sécurité et de l'immigration, désormais chapeautées par le fidèle Hortefeux.

Curieuse révolution

Ce non-événement ne résoudra rien des gravissimes problèmes des Français, qui importent peu aux yeux de nos gouvernants, même si Christine Lagarde, inusable ministre de l'Économie, promettant une nouvelle réforme fiscale - la réforme que plus personne n'attend - a parlé d'un gouvernement « révolutionnaire » au vrai sens du terme : un virage à 360 degrés pour un retour aux fondamentaux. Dimanche 14, Fillon disait que l'action de son nouveau gouvernement serait tournée vers la croissance, la sécurité et l'emploi ou encore les solidarités ; lundi 15, Lagarde ajoutait qu'« on est revenu à l'impératif de la solidarité et du professionnalisme » et qu'il n'y avait « pas de place pour l'improvisation » ; mardi 16, Sarkozy lui-même que ce gouvernement, à peine « resserré », répondait au fait qu'une certaine « stabilité » est nécessaire parce que le pays est « inquiet ». En clair, le sarkozysme, c'est la stabilité révolutionnaire. Et nous qui l'ignorions !

Depuis mai 2007, ni la croissance, ni la sécurité, ni l'emploi ni les solidarités ne faisaient-ils donc partie des priorités de l'Élysée ou de Matignon ? Vivions-nous sous le règne de l'improvisation, de l'ambiguïté ? Nous en avions intuition : la voilà confirmée par les imposteurs eux-mêmes ! Jusqu'où ira leur mépris des Français ? ■

François Marcilhac

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Et la France ?

Le président se sépare des ministres roses ou noires, il déplace quelques pions sur l'échiquier gouvernemental, rajoute au gouvernement promis "restreint" de treize ministres quelques secrétaires d'État, plus deux ministres d'État sortis de la vieille garde, ce qui fait, d'ailleurs, plus que doubler ledit gouvernement "restreint". Et voilà. Le président *bling-bling* peut repartir en campagne pour la présidentielle. Dix-huit mois, c'est vite passé.

Et la France dans tout cela ? Eh bien la France, chers amis lecteurs, c'est à nous, à l'Action française, à vous, le pays réel, de nous en occuper. Réveillons nos compatriotes déçus par la poli-

tique politicienne. Faisons-leur comprendre la nécessité de la nation et l'inanité du régime républicain.

Pour cela, donnez-nous-en les moyens : si vous avez un peu d'argent à placer, donnez-le à l'Action française, elle en fera bon usage.

Merci d'avance. ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 14

Virements réguliers : Jean-Pierre Lopez, 5 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Louis Moret (trois mois), 90 ; M^{me} du Plessis Argentré, 25 ; M^{me} Bellegarde, 20 ; M^{me} M.M. Godefroy, 22,87 ; M^{me} de Prittwitz, 45,73 ;

« Pour que vive l'AF », M^{me} Monique Labadie, 100 ; Gérald Beigbeder, 100 ; M^{lle} Jacqueline Louis, 23 ; Louis Pozzo di Borgo, 150.



Total de cette liste : 580,24 €
Listes précédentes : 15 572,89 €

Total : 16 153,13 €

RELIGIONS

Profanations récurrentes

Plusieurs centaines de sites chrétiens ont été dégradés depuis le début de l'année. Un curé dénonce « un lien direct » avec les agressions perpétrées contre ses coreligionnaires irakiens.



Les "intellectuels" qui sèment dans les médias un anti-christianisme de plus en plus virulent vont-ils remettre la Terreur à l'ordre du jour comme en 1793 ? Leurs discours ne sont sûrement pas tous innocents et l'on peut avoir la quasi-certitude qu'ils créent un climat favorable aux pires exactions.

Des fidèles caillassés

Ce sont 485 cimetières et lieux de culte qui ont été dégradés entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre, dont 410 sites chrétiens, 40 musulmans et 35 israélites (chiffres du ministère de l'Intérieur). Mais trop souvent ces actes, quand ils visent des sites chrétiens, entrent dans la rubrique des chiens écrasés alors

que les violences contre les mosquées ou les synagogues, évidemment tout aussi condamnables, occupent les uns des grands médias... Cette politique du "deux poids deux mesures" peut-elle continuer après les faits atroces qui se sont produits - et ce n'est pas un hasard - la semaine de la Toussaint ?

Mardi 2 novembre, dans l'église Saint-Jacques du Viguier de Carcassonne, cent cinquante fidèles assistaient à l'office des défunts quand ont fait irruption deux adolescents dégradant les vitres et les statues, lançant des pierres et des projectiles sur les fidèles, blessant une personne âgée. Cet acte, condamné fermement par le délégué régional du Conseil français du culte musulman, est pris « très au sérieux » par le procureur de

Carcassonne qui a ouvert l'enquête. De son côté Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, a déclaré : « Je refuse que la répétition de ces exactions les banalise. Il n'y aurait rien de pire que de s'y habituer. À la condamnation morale doit s'ajouter la condamnation pénale. » Dont acte...

Prise de conscience

M^{sr} Planet, évêque de Carcassonne, a aussi dénoncé cette « violence incompréhensible », ajoutant : « Il est aussi de mon devoir de dénoncer les prêcheurs de haine qui, lâchement, instrumentalisent des esprits faibles et de rappeler à ceux qui, de toute appartenance philosophique, orchestrent l'antichristianisme au quotidien qu'ils doi-

vent s'interroger sur l'avenir des monstres qu'il enfantent. » Deux jours avant, le 29 septembre, le tabernacle avait été forcé et les hosties consacrées éparpillées dans l'église Saint-Laurent de Billère, près de Pau. Les vandales n'avaient rien volé, ce qui prouve leur volonté déterminée de profaner le lieu saint. M^{sr} Aillet, évêque de Bayonne, a aussitôt dénoncé le regain d'anti-christianisme médiatique et déclaré : « Les autorités politiques et les organisations antiracistes ont-elles suffisamment pris la mesure de la gravité de telles profanations, qui sont pour la plupart, la manifestation d'une forme de haine antireligieuse et antichrétienne à propos desquelles nous ne pouvons demeurer silencieux ? »

Comme en Irak ?

L'horreur a de nouveau été vécue le samedi 6 novembre à Avignon en l'église Saint-Jean qui déjà subissait quotidiennement des exactions : tags insultants, jets d'excréments sur les murs de l'église. Ce jour-là, alors que le feu avait été mis à un cyprès dans le but d'incendier l'église, un jeune homme est entré en pleine messe, pour uriner et hurler aux paroissiens : « On va tous vous griller, vous et votre église. » Heureusement, les pompiers sont arrivés, mais pour le curé de la paroisse, qui a porté plainte, « ces actes ont un lien direct avec ce qui se passe en Irak où des chrétiens ont été agressés ». Il remarque des tensions intercommunautaires et dénonce un « climat de plus en plus agressif et violent entretenu par un petit groupe de jeunes de douze-treize ans jusqu'à seize ans ».

Ces insultes, ces menaces et ces actes sont autre chose que des incivilités... On commence à le comprendre, du moins dans la presse locale. Mais il ne suffit pas de dire, comme M. Hortefeux et certains évêques, que c'est la république et ses principes, qui sont piétinés et blessés chaque fois qu'un lieu de culte est attaqué : ce langage pseudo-moral ne dit rien aux nouveaux barbares. Contre ceux-ci, c'est au nom de la foi qui a fait la France qu'il faut résister. ■

Michel Fromentoux

PRIÈRE

Avec le pape pour la vie

Benoît XVI appelle à une « veillée de prière pour toute vie naissante ».

Tous les médias soucieux de l'avenir de la France en tant que nation chrétienne se doivent de donner un écho à l'appel du pape Benoît XVI à organiser des veillées de prière contre l'avortement dans toutes les paroisses et communautés religieuses du monde le samedi 27 novembre, veille de l'entrée dans le temps de l'Avent qui doit conduire à la fête de la Nativité.

On lit dans le document préparatoire : « En ces moments, de façon spéciale et urgente, l'Église [qui] sent qu'elle doit, avec un égal courage, donner une voix à celui qui n'a pas de voix, fait une réaffirmation précise et ferme de la valeur de la vie humaine et de son inviolabilité, et, en même temps, un appel passionné adressé à tous et à chacun, au nom de Dieu respecte, défends, aime et sers la vie, toute vie humaine. [...] La veillée de prière pour la vie humaine à naître veut être le cri de l'humanité tout entière qui s'élève vers Dieu, le Père, dispensateur de tout bien, de sorte que chaque vie humaine soit respectée, protégée et aimée. » La veillée comportera la récitation du chapelet, le chant de l'Ave Maris Stella et la bénédiction du Saint Sacrement.

D'ores et déjà, en France, de très nombreuses paroisses répertoriées dans la plupart des diocèses annoncent une veillée : puisse l'affluence démontrer que la France se veut accueillante à l'enfant à naître et qu'elle prie ardemment pour l'abrogation de la loi Veil qui fait la honte d'un vieux pays catholique. □ M.F.

BIOÉTHIQUE

L'embryon, matériau scientifique ?

Le député Jean Leonetti veut désormais « en finir avec l'obscurantisme ». Cela au grand dam des pourfendeurs de la recherche sur les embryons, auxquels il inspirait jusqu'alors une certaine confiance.

Il ne faut jamais se fier aux apparences : le docteur Jean Leonetti, député UMP des Alpes-Maritimes, passait pour un sage rapporteur de la mission d'information parlementaire des lois de bioéthique, et il avait fidèlement rapporté que les parlementaires souhaitaient voir « préserver » le dispositif actuel qui interdit les recherches sur embryon tout en autorisant

des dérogations encadrées. C'était du reste déjà risqué... Mais la discussion actuelle sur ces graves questions lui a-t-elle tourné la tête ? Voilà qu'il déclare maintenant au *Journal du Dimanche* du 7 octobre qu'il trouve le projet de loi présenté par le gouvernement trop rétrograde : « Il faut en finir avec l'obscurantisme » (sic). Pour lui, le maintien de l'interdiction de la recherche sur embryon ne devrait que rester symbolique car il faudrait « permettre une bonne fois pour toutes la recherche sur les cellules souches embryonnaires », donc « mettre à bas le système actuel de dérogations ».

Il s'agirait « ni plus ni moins, commente Pierre-Olivier Arduin, directeur de la commission bioéthique du diocèse de Fréjus, sur le site *Liberté politique*, de libéraliser en toute impunité la recherche sur l'embryon, ce dernier étant réduit à un vulgaire matériau scientifique. » Jean Leo-

netti entend ainsi répondre aux inquiétudes et aux ambitions des chercheurs et des spécialistes de la médecine de la reproduction. Mais Pierre-Olivier Arduin poursuit : « En préconisant de légaliser les expérimentations visant à améliorer les processus de fécondation in vitro et le développement embryonnaire en culture avant son transfert dans l'utérus, le député ouvre la possibilité de créer des embryons pour la recherche, et ce même si les scientifiques ne connaissent pas tous les dangers inhérents à ces nouvelles techniques. »

Mariton contre-attaque

Il faudra donc ranger désormais Jean Leonetti parmi les apprentis sorciers qui voudraient refaire le monde à l'image et à la ressemblance de leurs utopies promotionnelles. Ce retournement de veste du médecin d'Antibes a provoqué la réaction

indignée d'Hervé Mariton, député de la Drôme : « Je souhaite, déclare-t-il dans une tribune de *Valeurs Actuelles*, que les futures lois de bioéthique n'aillent pas plus loin. [...] Il n'y a là aucun obscurantisme : la chronique scientifique montre que la recherche peut avancer sans que ce cadre législatif soit modifié. » Et de donner comme preuve « une équipe canadienne parvenue à produire des cellules de sang à partir de cellules de peau, sans qu'il soit besoin de recourir à l'embryon ». Et de conclure : « Il serait donc faux de prétendre que la législation, dans son état actuel, bride la recherche scientifique » (site de Génétique, 12 novembre). Voilà une manière raisonnable de poser le débat que le gouvernement, voyant les protagonistes s'entiser, vient de reporter en janvier prochain... ■

Michel Fromentoux

BUDGET

Feu sur la Halde !

Examinant le projet de loi de finances pour 2011, les députés expriment quelque réticence à augmenter le budget de la Halde, dont la crise rend les exigences particulièrement déplacées.

Le député UMP Richard Mallié fait-il « une fixation sur la Halde » ? Son collègue René Dosière l'en a accusé le 8 novembre, lors d'un débat en commission à l'Assemblée nationale, observant toutefois qu'il n'était pas le seul. En fait, l'institution semble cristalliser la méfiance des parlementaires à l'égard des autorités administratives.

Un train de vie jugé exceptionnel

Après avoir obtenu, l'année dernière, une augmentation de son budget de 6,3 %, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité réclame, pour 2011, une rallonge supérieure à 3 %. Dépassant alors les 13 millions d'euros, ses moyens seraient supérieurs à ceux du médiateur de la République. Selon le gouvernement, ces nouvelles ressources seraient affectées au recrutement de deux agents de catégorie A censés traiter les dossiers de réclamation, et à la mise en place progressive d'un réseau de correspondants territoriaux. Cette perspective apparaît « déplacée » aux yeux de M. Mallié, signataire, avec quatre-vingts col-



Les dépenses de la Halde en communication sont exorbitantes selon le député Richard Mallié.

lègues, d'une proposition d'amendement au projet de loi de finances (PLF). « Alors que le PLF pour 2011 s'inscrit dans un contexte budgétaire difficile, le train de vie de la Halde est toujours aussi exceptionnel », a-t-

il dénoncé. « Le pré-rapport de la Cour des comptes est sans appel : les marchés publics sont à la limite de la légalité, les dépenses en communication sont exorbitantes - 6,2 millions d'euros entre 2005 et 2009 - et le

loyer annuel [...] s'élève à plus de 1,8 million, soit 800 euros le mètre carré, contre 300 euros dans une rue voisine. » Cela en raison, notamment, « d'un hall luxueux qui n'a aucune utilité » selon René Dosière.

Des dossiers rejetés en masse

L'argent est-il jeté par les fenêtres ? Richard Mallié l'a suggéré en soulignant « que 75 % des dossiers déposés auprès de la Halde en 2009 ont été rejetés et que seuls 3,6 % des plaintes ont abouti ». On en déduit le « chiffre du jour » publié le 13 novembre sur le blog du Centre royaliste d'Action française : « 31 580 euros par plainte ! Un budget de 12 millions d'euros pour 380 "discriminations" reconnues : un rapport qualité-prix défiant toute concurrence ! »

Cela dit, « nous n'avons rien contre l'action de cet organisme », a prévenu Richard Mallié. Plus radicale, Véronique Besse, député de la Vendée, a déposé une proposition de loi visant à supprimer une institution jugée coûteuse et inutile, sinon perverse. ■

Grégoire Dubost

✓ Parmi les derniers articles publiés sur le blog du CRAF, certains touchent à des sujets connexes : « La Halde coûte cher, et en plus elle ne sait plus ce qu'elle dit ! » (12/10/2010) ; « Autorités administratives indépendantes : jetons le bébé avec l'eau du bain ! » (06/10/2010). Rendez-vous à cette adresse : www.actionfrancaise.net

» ENTREPRISES

Les entreprises pourront désormais compter sur le soutien d'un « commissaire à la simplification » nommé au sein du secrétariat général du gouvernement. Il devra veiller « à ce que l'impact des nouvelles normes soit correctement anticipé et évalué », a expliqué Matignon. S'est-il prononcé sur la suppression brutale du "superbonus" dont bénéficient les voitures fonctionnant au GPL, qui ne manquera pas de perturber les prévisions de quelques industriels ?

» IMMIGRATION

Depuis 2007, les ressortissants étrangers s'installant en France suivent six heures de "formation civique". Le 4 novembre, le gouvernement a annoncé la réforme de ce dispositif afin « de centrer davantage les enseignements sur les valeurs fondamentales de la République et les règles pratiques de la vie en communauté ». Pour en garantir « une meilleure assimilation », il sera tenu compte de l'origine des primo-arrivants, réunis « chaque fois que possible » dans « des groupes homogènes ». Ce faisant, la République feint d'ignorer que des "valeurs" s'inculquent, d'avantage qu'elles ne s'apprennent comme une leçon à l'école... Le budget alloué à ce programme devrait augmenter de 10 % l'année prochaine, atteignant 4,7 millions d'euros.

» OUTRE-MER

Tandis que Mayotte deviendra le 101^e département français le 1^{er} janvier prochain, Saint-Barthélemy changera de statut européen l'année suivante. Le 29 octobre, en effet, le Conseil européen a accepté qu'elle devienne un "pays et territoire d'outre-mer" (PTOM) associé à l'Union européenne, dont elle est aujourd'hui une "région ultrapériphérique". « Ses échanges commerciaux en seront facilités », promet le gouvernement.

ÉCOLE

La réinsertion en panne



Exilés dans des établissements de province, des élèves difficiles ont provoqué la colère du voisinage.

Quand Alphonse Allais disait qu'on devrait construire les villes à la campagne, c'était un mot d'humour. M. Sarkozy - tout le contraire d'un humoriste ! - semble l'avoir pris au sérieux, puisqu'il a annoncé en mai dernier la création d'établissements de réinsertion scolaire (ERS) installés dans des locaux annexes de collèges situés en province. C'est donc là qu'il rêvait d'envoyer les treize-seize ans plusieurs fois exclus de leurs écoles de la banlieue parisienne. Le résultat n'a pas attendu deux jours pour se manifester : lundi

8 novembre, lendemain de la rentrée, à Craon-en-Mayenne, cinq au moins sur quatorze de ces garnements ont transplanté à la campagne leurs habitudes de la Seine-Saint-Denis, donnant des claques et des coups aux élèves du collège Volney dont dépend leur ERS ! Les gendarmes ont dû être appelés en renfort et cinq ont été renvoyés là d'où ils venaient.

Un dispositif disciplinaire sans intérêt ?

On nous dit maintenant que les élèves de l'ERS n'auraient pas dû rencontrer ceux du collège. Il y a donc une faille dans le système et les huit adultes encadrant les quatorze enfants en rupture de ban ont un sérieux problème d'autorité... Mais dès la mi-octobre les enseignants du collège Volney avaient manifesté contre la création de cet ERS, n'y voyant qu'un dispositif disciplinaire sans intérêt pédago-

gique, puisque grouper dans une unité spéciale des enfants en difficulté ne débouche sur aucune solution. Dès mardi 9, ils ont donc décidé d'exercer leur droit de retrait, estimant que la sécurité n'est plus assurée. Quant aux parents, ils ne décolèrent pas : ils ont interpellé l'inspectrice d'académie devant les grilles du collège pour réclamer la suppression de l'ERS. Plusieurs ont déjà retiré leurs enfants du collège.

Au même moment on apprend qu'à Saint-Dalmas-de-Tende, près de Nice, où a été installé un établissement semblable, les riverains se plaignent, ont peur et pétitionnent. Espérons que le nouveau gouvernement ne s'obstinera pas sur cette fausse bonne idée sarkozyste... Le problème des enfants voyous ne sera pas résolu par un État qui s'acharne à anémier la famille, qui laisse pulluler les populations déracinées et qui n'a rien à proposer aux jeunes pour leur apprendre à sortir de leur horizon individualiste... ■ M.F.

Le prince Jean honore Henri IV à Vendôme

ON A BEAU, en république, parler d'un "titre de courtoisie", il n'empêche qu'être duc de Vendôme engage à beaucoup plus de devoirs que de droits. Et quand on est le dauphin de France, porter le titre que le bon roi Henri hérita de ses ancêtres les ducs de Bourbon avant d'être roi de France, c'est tout un programme.

SAR le prince Jean de France assume cette charge avec beaucoup de gentillesse et de simplicité, en entretenant des liens étroits avec cette bonne ville du Loir-et-Cher

chargée d'histoire. Mais surtout le prince et l'association Gens de France qu'il préside ont rendu possible - véritable exemple de mécénat - la restauration du buste d'Henri IV dû au sculpteur vendômois André-Henri Torcheux, et quelque peu malmené par le temps. Ce travail attentif et pieux a été accompli par les soins des étudiants de l'Institut national du patrimoine, sous la conduite de leur directeur des études, M. Roch Payet.

Un sourire chaleureux

Jeudi 28 octobre, le prince accompagné de son épouse la princesse Philomena, duchesse de Vendôme, et de leur tout jeune

fils le prince Gaston, a été accueilli par le maire, M^{me} Catherine Lockart, le président de la société archéologique, M. Philippe Rouillac, et la présidente de l'Office de Tourisme, M^{me} Anne Pajou.

Ensemble, dans le parc du château féodal des ducs de Vendôme qui surplombe la ville, ils ont eu la joie de dévoiler le buste restauré. La révision du vernis de protection et le nettoyage de la pierre ont rendu toute son inspiration d'origine, et notamment ce sourire chaleureux, si caractéristique du roi Henri, qui eut hélas à conquérir sa ville contre les ligueurs en 1589.

En cette belle après-midi d'automne, le roi et son descendant régnaient pacifiquement sur Vendôme... ■ M.F.

VOUS CHERCHEZ L'ACTION FRANÇAISE 2000 ?



Rendez-vous à cette adresse pour trouver le kiosque où l'acheter :

www.trouverlapresse.com

□ LE PAPE EN ESPAGNE

Le drame de la modernité

Acclamé par les fidèles, le pape a exprimé sa crainte de voir renaître en Espagne l'anticléricalisme « agressif » des années trente, avant d'être salué froidement par le président du gouvernement.

Dans l'Espagne des Rois Catholiques, les 6 et 7 novembre derniers, le pape Benoît XVI a été salué avec la même ferveur populaire que partout ailleurs. Ce qui rend d'autant plus ridicule le comportement du président du gouvernement; José Luis Rodríguez Zapatero, lequel; au moment même de l'arrivée de l'avion papal, s'est enfui visiter les soldats espagnols engagés en Afghanistan - comme si ce voyage ne pouvait s'effectuer que ce jour-là... Pire : non content de s'esbigner, il aurait ce même jour fait fermer aux fidèles, sous prétexte de travaux, la basilique de la Vallée de Los Caídos édifiée à l'époque de l'État franquiste en hommage à tous les morts de la guerre civile espagnole.

Vérité et liberté

On comprend dès lors le souci exprimé par le Saint-Père avant même sa descente d'avion de voir en Espagne renaître l'anticléricalisme « agressif » des années trente. Mais il sait discerner l'Espagne légale, celle du sieur Zapatero instituant en 2005 le mariage homosexuel et légalisant cette année l'avortement, et l'Espagne réelle, celle qui sait montrer sa fierté catholique comme le 17 octobre 2009 où une marée humaine (près de deux millions de personnes) criait à Madrid son refus du meurtre prénatal. C'est cette même Espagne qu'a saluée le successeur de Pierre Accueille à Saint-Jacques de Compostelle par le prince-héritier Felipe, prince des Asturies, et par la princesse Letizia, Benoît XVI a situé son voyage sous le patronage de tant « de grands saints, fondateurs et poètes, comme Ignace de Loyola, Thérèse de Jésus, Jean de la Croix, François-Xavier », et tant d'autres, qui ont forgé l'âme espagnole. Il s'est lui-même présenté comme un pèle-



Manifestation contre Benoît XVI le 4 novembre 2010

rin parmi d'autres, s'unissant aux hommes de tous pays qui au long des siècles marchèrent sur les chemins de Compostelle. Ils « tracent une route culturelle de prière, de miséricorde et de conversion » qui marqua profondément la physionomie de l'Espagne et de l'Europe.

Excellente occasion pour le pape d'exhorter l'Espagne et l'Europe « à construire leur présent et projeter leur avenir à partir de la vérité authentique de l'homme, de la liberté qui respecte cette vérité et ne la blesse jamais, et de la justice pour tous, en commençant par les plus pauvres et les délaissés ». Il est grave que certains penseurs de la modernité considèrent aujourd'hui Dieu comme l'ennemi de l'homme car « il existe une relation étroite et nécessaire entre vérité et liberté. La recherche honnête de la vérité, l'aspiration à celle-ci, est la condition d'une authentique liberté. On ne peut vivre l'une sans l'autre. L'Église, qui désire servir

de toutes ses forces la personne humaine et sa dignité, est au service des deux. [...] Sans cette aspiration à la vérité, à la justice et à la liberté, l'homme se perdrait lui-même. »

La Sainte Famille

Le souverain pontife s'est ensuite envolé vers Barcelone, où l'attendaient le roi Juan-Carlos et la reine Sofia et une foule énorme. Il a alors procédé à la consécration de la basilique de la Sagrada Familia, grandiose construction commencée il y a plus de 120 ans, qui culmine à 170 mètres, et qui, lorsqu'elle sera achevée, comptera dix-huit clochers. Rendant hommage à son principal architecte, Antoni Gaudí (dont le dossier en béatification est ouvert), le pape s'est émerveillé devant cette « imposante masse de matière, fruit de la nature et d'un incalculable effort de l'intelligence humaine qui a construit cette œuvre d'art. Elle est un

signe visible du Dieu invisible, à la gloire duquel s'élancent ces tours, flèches qui indiquent l'absolu de la lumière ». Belle leçon pour notre temps qui prétend « édifier sa vie en tournant le dos à Dieu ». Et surtout bel exemple « d'amour, de travail et de service, comme les vécut la Sainte Famille de Nazareth ».

Le plaidoyer politique de Benoît XVI

Il faut lire ces paroles qui portent loin ; les progrès techniques, sociaux et culturels « doivent toujours être accompagnés des progrès moraux, comme l'attention, la protection et l'aide à la famille, puisque l'amour généreux et indissoluble d'un homme et d'une femme est le cadre efficace et le fondement de la vie humaine dans sa gestation, dans sa naissance et dans sa croissance jusqu'à son terme naturel. C'est seulement là où existent l'amour et la fidélité, que naît et perdure la vraie liberté. L'Église demande donc des mesures économiques et sociales appropriées afin que la femme puisse trouver sa pleine réalisation à la maison et au travail, afin que l'homme et la femme qui s'unissent dans le mariage et forment une famille soient résolument soutenus par l'État, afin que soit défendue comme sacrée et inviolable la vie des enfants depuis le moment de leur conception, afin que la natalité soit stimulée, valorisée et soutenue sur le plan juridique, social et législatif. Pour cela, l'Église s'oppose à toute forme de négation de la vie humaine et soutient ce qui promeut l'ordre naturel dans le cadre de l'institution familiale. »

M. Zapatero, revenu de justesse d'Afghanistan, est allé saluer l'auteur de ces propos au moment de son départ pour Rome. On devine qu'il aime mieux le voir partir qu'arriver. Pour tenter de se défendre contre toute accusation d'anticléricalisme, il a rappelé que l'Espagne est « un État non confessionnel qui reconnaît le poids de l'Église catholique, mais qui garantit la liberté de tous ». Air connu..., bien fade à côté des paroles du représentant de "l'arche de salut des sociétés". ■

Michel Fromentoux

BELGIQUE

Attente et discrétion

IL Y VA des feuillets comme des marées où alternent les flots tumultueux et les basses eaux. En Belgique, ce sont les basses eaux jusqu'à la semaine qui débutera le 22 novembre. D'ici-là, le conciliateur royal, le socialiste flamand Johan Vande Lanotte, aura vu le Roi. Il aura fait état des chiffres de la Banque nationale évaluant le coût de la réforme institutionnelle pour toutes les régions du pays. Tout se passe dans une extrême discrétion. On parle d'un rapprochement en ce qui concerne la régionalisation de l'emploi... et du code de la route. Il n'empêche que les négociateurs risqueront toujours la sortie de route lorsque les experts - francophones et néerlandophones - auront passé au crible les chiffres de la Banque nationale. Leur verdict tombera au lendemain d'une grande émission de la VRT ayant pour thème l'éclatement du pays. Elle est prévue pour le 21 novembre. Son initiateur annonce que la chaîne publique néerlandophone tentera « d'examiner comment une scission se déroulerait dans la réalité, jusque dans les détails pratiques ». Il relève par ailleurs combien, « en deux ans de temps, il y a eu une évolution considérable dans les esprits ». C'est un fait. Parmi les éléments à retenir on peut constater qu'un peu plus de 44,90 % des francophones, contre 38,6 %, estiment que les socialistes ont eu tort de claquer la porte aux libéraux. Toutes les grandes familles politiques auraient dû se retrouver autour de la table. Quant au gouvernement d'Yves Leterme en charge des affaires courantes, le parlement lui accorde le bois de rallonge budgétaire pour le premier trimestre 2011. Et la vie continue... □ Ch.-H.B.

Charles-Henri Brignac

Vent de tempête contre M^{gr} Léonard

UN VENT DE FRONDE s'est levé contre M^{gr} Léonard, l'archevêque de Malines-Bruxelles et primat de Belgique. Trois cents trois professeurs, chargés de cours, assistants exigent sa démission comme grand chancelier de l'université catholique de Louvain (UCL). Ils préviennent qu'« à défaut, l'UCL devra tirer les conclusions qui s'imposent quant à l'autonomie de son pouvoir organisateur à l'égard de la hiérarchie catholique ».

Cela fait suite à divers propos de M^{gr} Léonard. Évoquant le Sida dans un livre d'entretiens publié il y a quatre ans, mais dont la traduction en néerlandais vient de paraître, il parle de « justice immanente ». Cette appréciation s'ajoute à celle portée

sur l'homosexualité, jugée « anormale ». Enfin, il est reproché à M^{gr} Léonard une compréhension excessive à l'égard des prêtres « vieux et malades » n'étant plus en charge qui se sont rendus coupables, il y a longtemps, d'abus sexuels.

La parole à la défense

L'affaire a pris des proportions considérables lorsque Jürgen Mettepenningen, un laïc porte-parole du primat de Belgique, donna sa démission avec fracas. Devant la presse, il expliqua une rupture de confiance avec M^{gr} Léonard, qui s'était « parfois comporté comme un chauffeur roulant à contresens qui pensent que tous les autres se trompent ».

Dans une très longue lettre, M^{gr} Léonard s'est attaché à réfuter ce qu'on lui reproche. « Je n'ai fait, dit-il, aucune déclaration sur le Sida. » Il accuse le journaliste qui

semblait « tenir à la notion de punition ». « J'ai ajouté que, "tout au plus", on pourrait éventuellement considérer la première propagation de cette maladie comme une sorte de "justice immanente". » Un concept, précise M^{gr} Léonard, dépourvu de toute idée de « punition », « d'en-haut ou du dehors ». Et de proposer une comparaison avec les bouleversements climatiques dus à la manière dont les hommes « malmènent » la Terre.

La polémique continue

Pour ce qui est des homosexuels, le prélat affirme n'avoir jamais parlé d'"anormaux", même si l'homosexualité « n'est pas en cohérence avec la logique objective de la sexualité ». Enfin, pour ce qui est des "abuseurs sexuels", il affirme accorder la priorité à la justice civile, Rome ayant ensuite à appliquer le droit de l'Église. Ses

paroles de compassion, il les a prononcées en songeant à un prêtre, vieux, malade, contre lequel ses victimes ne voulaient pas porter plainte. Avant de mourir, à l'instigation de M^{gr} Léonard, il les a rencontrées et a reconnu le mal infligé. Ce fut une joie profonde et partagée. « J'en ai été profondément ému. Jusqu'aux larmes. » Cette lettre, pourtant, loin d'éteindre la polémique, l'a relancée. Le journaliste Louis Mathoux, collaborateur de l'hebdomadaire paroissial *Dimanche*, s'estime calomnié parce que son interlocuteur laisse entendre que c'était pour lui complaire qu'il avait parlé de « justice immanente » à propos du Sida. Il envisage de porter plainte en diffamation. Qu'il est difficile de se vouloir « le centaure de Dieu » et d'être reconnu pour tel dans toutes les demeures qu'il y a dans la maison du Père... ■

» VISAS

L'Union européenne a décidé de lever l'obligation de visas de court séjour pour les citoyens de Bosnie-Herzégovine et d'Albanie. Cela en dépit des réticences de Paris, qui a plaidé pour « des obligations nouvelles de suivi », craignant que les conditions fixées à ces pays ne soient pas durablement satisfaites. Selon le Quai d'Orsay, « il est en effet nécessaire que l'Union et ses États membres puissent réagir dans les meilleures conditions si des difficultés particulières surviennent ».

» ÉLECTIONS

Le gouvernement a mis fin au suspens le 3 novembre : les deux eurodéputés français supplémentaires seront désignés en son sein par l'Assemblée nationale. Par ailleurs, la possibilité devrait être rendue aux Français établis à l'étranger de voter dans les centres consulaires d'ici le scrutin européen de 2014 - où cette mesure devrait représenter une charge de 2,5 millions d'euros. Il appartiendra à l'administration de vérifier que les Français résidant dans l'Union européenne ne votent pas deux fois. « La gestion des listes électorales demeurant de la compétence exclusive des États membres, il n'existe pas au niveau communautaire de système de contrôle intégré », précise l'"étude d'impact". « La lutte contre la fraude repose uniquement sur la qualité des échanges d'informations organisés entre les États membres en amont de l'élection. Des échanges se tiennent régulièrement sur ce thème à Bruxelles au cours desquels la France est représentée par des agents du ministère de l'intérieur et de l'INSEE. »

» NUANCE

Herman Van Rompuy a-t-il enfin révélé « son vrai visage », comme l'annonce avec véhémence le *Daily Mail* ? « Le temps de l'État-nation homogène est révolu », a-t-il déclaré à Berlin le 9 novembre. « Cependant, a-t-il poursuivi, nous n'avons qu'une seule civilisation : celle de la démocratie, des droits individuels, de la primauté du droit » et « nous avons encore besoin, dans chacune de nos sociétés, d'un sentiment d'unité, d'appartenance ». Lequel peut reposer sur « des valeurs partagées, une langue, une histoire commune »... Témoignant à nouveau de son attachement à la culture classique, le président du Conseil européen a souligné le poids des récits, donnant Homère en exemple, dont les vers ont « créé des liens à travers les siècles ».

□ ÉTATS-UNIS

Obama nommément désavoué

Dominée par des républicains noyautés par les *tea parties*, la chambre des représentants devient l'âme d'un contre-pouvoir. S'annonce une difficile cohabitation au moment où l'Amérique doit relever les plus terribles défis de son histoire.



Pendant quelques jours, l'autre semaine, l'Amérique fut toute rouge. Selon l'inspiration de chaque journal, les cartes des États-Unis publiées pour clarifier les résultats des élections de la mi-mandat prirent des teintes vermillon ou des reflets carmin. L'écarlate étant la couleur du Parti républicain, on s'en servit pour recouvrir ses gains territoriaux au lendemain du 2 novembre. Du coup, l'Amérique eut le sang à la tête. Elle parut rouge, cramoisie de voir que l'opposition avait battu ses adversaires, conquis la chambre des représentants, une dizaine de postes de gouverneur et la majorité des assemblées locales.

Trois erreurs

Bourrasque historique - presque le grand chelem. On pourrait maintenant parcourir près de 5 000 kilomètres, aller de la côte est à la côte ouest en circulant uniquement dans les circonscriptions détenues par les républicains. Car le Grand Old Party a progressé partout. Il s'est consolidé dans le Sud, infiltré dans le Nord-Est, installé dans les grandes plaines centrales et embusqué dans les montagnes de l'Ouest. Aucune région n'échappe à son souffle, rendu souvent irrésistible par la révolte des *tea parties*. Stupeur à la Maison Blanche et au Congrès.

Une stupeur mêlée de rage. Quoi, se dirent ensemble le président Obama et ses affidés démocrates, c'est donc pour rien que nous avons injecté des milliards de dollars dans le système financier pour protéger l'épargne, créé aux quatre coins du pays des milliers

de chantiers pour dynamiser l'emploi, mis en place un système inédit d'assurance-santé pour le bénéfice de tous les Américains, baillé pour que les gays puissent se marier et servir sous les drapeaux, fixé une date limite à la guerre en Afghanistan pour soulager les familles ? Pour rien, ces réformes attendues, ces combats incessants, cette gestion attentive aux souhaits populaires ? Quelle ingratitude, s'indignent Obama et les démocrates.

Aucune ingratitude, en réalité, mais trois erreurs notées par bon nombre d'observateurs. D'abord, la gauche est allée si loin dans le dogmatisme que ses initiatives ont paru extrémistes et liberticides. Ensuite, sa victoire euphorique de 2008 lui a laissé l'impression fautive qu'elle s'incrétait dans le pays pour des générations. Enfin, elle s'imagina qu'un décollage de l'économie allait suivre aussitôt l'injection du "stimulant" de 900 milliards de dollars.

Les nerfs à vif

C'est la crise qui a amplifié la défaite des démocrates jusqu'aux dimensions d'une déroute. Sans elle, ils auraient tout de même reculé, mais pas dans ces proportions. La crise a durci les aigreurs et cristallisé les rancunes. Ceux qui avaient voté Obama en 2008 se sont crus trahis. Sur ce peuple déçu aux nerfs à vif, passèrent comme une immense vague de fond les bataillons fiévreux des *tea parties* avec des idées radicales, des discours intransigeants et des projets sulfureux. Il n'en fallut pas plus pour que la majorité soit ébranlée et s'invite à changer de camp.

Furieux autant qu'humiliés, les démocrates crurent sauver la face en avançant une explication : on a voté contre nous sans pour autant voter pour les républicains. Ahurissante contorsion de la rhétorique : retirer tout mandat aux vainqueurs du 2 novembre revient à nier toute légitimité à leur destin. De quel droit refuser l'alternance ? D'autant que les mandats abondent : gommer le déficit budgétaire, soigner l'obésité gouvernementale, remettre au travail 15 millions de chômeurs, assainir les mœurs de Wall Street, démanteler un étatisme omniprésent et repenser l'assurance-santé.

Double guérilla

Jusqu'à l'élection présidentielle de 2012, on va assister à un passionnant bras de fer entre un pôle exécutif meurtri et un pôle législatif bouillonnant, dominateur et coupé en deux. D'une part, le Sénat, où les démocrates en sont réduits désormais à une avance symbolique, n'est plus que l'ombre de lui-même ; d'autre part, la chambre des représentants, où les républicains se sentent pousser des ailes, devient l'âme d'un contre-pouvoir. S'annonce une difficile cohabitation au moment où l'Amérique doit relever les plus terribles défis de son histoire. Fragmentée, elle doute d'elle-même et patage dans une dérive socialisante. Le 2 novembre, l'Amérique a dit non à ses dirigeants. Plus dure apparaît la chute lorsqu'on monta très haut dans les rêves. Obama était nommément visé. Unique dans les annales des élections de la mi-mandat. Reagan, Clinton et Bush ont essuyé ce genre de re-

vers. Mais on s'attaqua alors aux diagonales de leurs politiques - pas à eux. La preuve : les trois restèrent huit ans à la Maison Blanche. Obama en est loin. Et plus il sent que le terrain se dérobe, plus il se durcit. Il refuse dès maintenant l'idée de tout compromis. Cette cohabitation abritera une guérilla.

Vers la guérilla ?

Guérilla : le mot est lâché. Or, c'est un mot tabou en ce moment sur la colline du Capitole. Non seulement parce qu'il résume trop bien le scénario qui risque d'intégrer la très républicaine majorité et la très solitaire présidence, mais parce que, cruellement, il dépeint aussi l'atmosphère régnant à l'intérieur du camp de la droite. Cette droite victorieuse est, on l'a vu, coupée en deux. D'ordinaire, toute division débouche sur un échec. Pas cette fois-ci. Les intrus ayant investi le Parti républicain l'ont d'abord noyauté avant de le sauver de la sclérose. Les jeunes turcs des *tea parties*, la tête encore brûlante de toutes ces batailles gagnées, veulent désormais amplifier la déroute de leur adversaires jusqu'aux derniers recoins des arsenaux législatifs. Un de leurs slogans : la loi, c'est nous. Autre devise : pas de compromis. Cette ouverture d'hostilités signifie que les bataillons d'élus appartenant davantage aux *tea parties* qu'au Parti républicain ne céderont rien devant son état-major comme ils ne céderont rien devant Obama et ses démocrates. La situation semble figée. D'un côté, la présidence face à ses tombeurs ; de l'autre, des caciques nargués par des rebelles. Double guérilla. C'est beaucoup pour un pays qui s'efforce de sortir d'une récession. ■

De notre correspondant
aux États-Unis
Philippe Maine

» DECISION POINTS

Dans un entretien accordé au *Times*, George W. Bush « défend le recours à la torture, qui, selon lui, a permis de recueillir de précieuses informations sur les projets terroristes », rapporte le *Courier International*. « Le recours au waterboarding a permis de sauver Londres des attaques », affirme l'ancien président américain, dont les Mémoires sont parus le 9 novembre aux États-Unis, sous le titre *Decision Points*. Selon *France 24*, il y révèle notamment un plan d'attaque contre l'Iran auquel il aurait finalement renoncé.

□ ÉTATS-UNIS

Le périple asiatique d'Obama

Le président américain revient d'un voyage en Asie où il a joué les VRP. Ce faisant, il tentait d'éclipser ses déboires intérieurs, et recherchait des alliés face à la Chine.

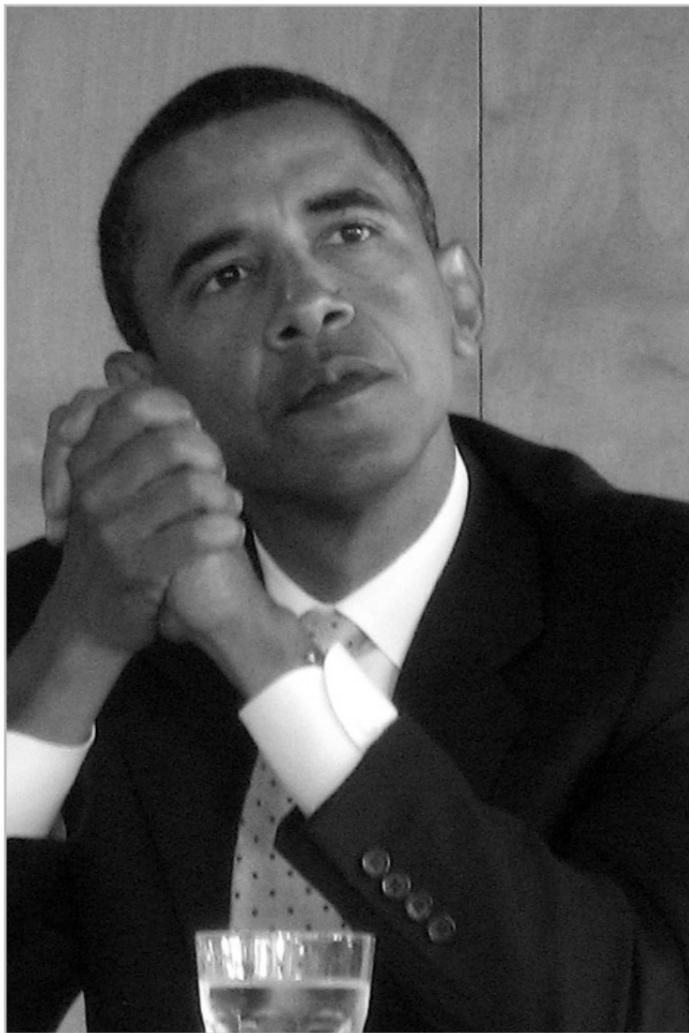
Le président des États-Unis, humilié par sa grande défaite électorale, affaibli sur le plan intérieur, se met en quête de succès diplomatiques pour redorer son blason. C'est ainsi qu'il faut interpréter l'éclat exceptionnel qu'il a voulu donner à son voyage en Asie et Corée du Sud pour le G 20, Inde, Indonésie - pays de son enfance - et enfin au Japon - pour participer au Forum des pays riverains du Pacifique -, bien que ce déplacement ait été programmé auparavant. C'est également le sens qu'il faut donner aux efforts quasi désespérés de la diplomatie américaine pour sortir de l'impasse israélo-palestinienne, sur laquelle nous aurons à revenir dans un prochain numéro.

Le Pakistan indisposé

Ce périple asiatique ne laissera pas de trace dans l'histoire. Aux Indes, quelques grands contrats furent signés. Ils l'auraient été sans ce voyage. Un important responsable indien a eu le courage de rappeler qu'un grand président n'a pas à être un représentant de commerce (un vendeur) mais un homme d'État. Cela est valable pour les autres.

Les contrats signés à New Delhi ont indisposé le Pakistan. C'était à prévoir. Islamabad se croit stigmatisé. Les États-Unis lui ont offert un crédit supplémentaire de deux milliards de dollars en guise de compensation. Cela suffira-t-il ? On peut en douter. Le Pakistan, pourtant "allié privilégié" des États-Unis, demeure le pays dont le peuple est le plus anti-américain du monde. Sa coopération est indispensable pour vaincre les Taliban en Afghanistan et permettre aux Américains d'en retirer leurs forces sans trop perdre la face. Or, il joue sur deux tableaux : officiellement contre les Taliban, mais ses services spéciaux les aident presque sans discrétion. Et il en sera ainsi tant que le conflit historique entre l'Inde et le Pakistan ne sera pas résolu, ce dont nous sommes bien loin. Pour les Pakistanais, le danger, c'est l'Inde, mais non la mainmise des Taliban qu'ils croient contrôlés sur l'Afghanistan. Il restait à Barack Obama de vanter les mérites de la démocratie indienne - ce qui indispose les Chinois - et de promettre à l'Inde un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU. Il l'a fait. Mais cela ne dépend pas de lui.

En Indonésie, le président américain a réitéré sa promesse que son pays ne ferait jamais la guerre à l'Islam. Mais qui veut faire la guerre à l'Islam en tant que religion ? C'est le terrorisme islamiste - ultraminoritaire - qui constitue le danger. Les États-Unis font-ils une guerre efficace à ce danger qui menace le monde civilisé et



Le périple asiatique de Barack Obama ne laissera pas de grande trace dans l'histoire...

les pays musulmans en premier lieu ? On peut en douter tant que la politique américaine reste dans l'indécision et l'imprécision actuelles et qu'elle ignorera les réalités historiques et sociologiques des pays musulmans qu'il ne faut guère considérer comme un "monde" homogène. En fin de compte, de ce voyage ne se dégage qu'un seul grand objectif, à long terme il est vrai :

trouver des alliés, des pays pouvant faire le contre-poids, face à la puissance chinoise. Cela sera sans doute une des grandes préoccupations des États-Unis au cours des prochaines décennies. Pour s'y attaquer, Washington aura fort à faire, et devra d'abord résoudre ses problèmes intérieurs actuels. ■

Pascal Nari

Il faut sauver les chrétiens d'Irak

Après le terrible carnage de la cathédrale de Bagdad, un nouvel attentat vient de frapper la communauté chrétienne d'Irak.

Il semble que cette communauté devienne la cible des extrémistes chiïtes, inspirés par Téhéran, et sunnites, manipulés par El Quaida. Ces enragés s'entretuent et ne paraissent d'accord que sur ce point. Il faut malheureusement constater que le "gouvernement" irakien et les forces étrangères présentes sur place se contentent d'exprimer des « regrets » et ne font pas grand-chose pour protéger ces gens qui ne demandent qu'à vivre en paix dans leur pays où la présence et la pratique de leur

religion sont bien antérieures à l'Islam. Vatican et Russie mis à part, la réaction de la "communauté internationale" est quasi inexistante. Les "droits de l'homme" professionnels observent le silence. À notre connaissance, sauf à Bruxelles où le samedi 13 novembre plusieurs milliers de personnes ont défilé pour sauver cette communauté, aucune manifestation d'envergure n'a eu lieu.

Un territoire réservé aux chrétiens ?

Regrettable et condamnable attitude, car il s'agit désormais d'une question de survie pour ceux qui restent de cette grande et prospère communauté en Irak. Le gouvernement français a eu tout à fait raison d'accueillir les rescapés de l'attentat de la cathédrale de Bagdad, et même de charger un ministre de les saluer à leur descente

d'avion. Ils auront le statut de réfugiés politiques. Ce n'est que justice. Mais ce n'est pas une solution. Un leader chrétien de Bagdad a proposé qu'un territoire leur soit accordé dans la région kurde, havre de paix dans un Irak déchiré, à feu et à sang depuis l'invasion "coalisée". Cela sera aussi un déchirement pour ces Irakiens. Comment les arracher à leur ville, à leur maison, à leurs racines, à leurs églises et les installer dans un vaste camp ? Indigne.

Un mouvement international s'impose pour exiger des États civilisés, des Nations Unies, des ONG si promptes à réagir dans certains cas, qu'ils imposent au gouvernement irakien d'agir pour protéger ces citoyens qui ne sont pas de "seconde zone" comme le prétendent les islamistes radicaux. L'indifférence et le silence seraient criminels et témoigneraient d'une sorte de complicité avec les responsables de ce génocide. Demain, il sera trop tard pour agir. □ P.N.

Normalisation en Birmanie

La tenue des élections devrait contribuer à sortir le pays de son isolement, ainsi que la libération d'Aung San Suu Kyi, qui pourrait amorcer une évolution pacifique de la politique birmane non contre l'armée, mais avec elle.



Les élections générales qui viennent d'avoir lieu en Birmanie vont, probablement, constituer une étape positive importante pour sortir ce pays de l'isolement diplomatique dans lequel il était tenu par une partie de la "communauté internationale".

Des opposants élus au Parlement

Certes, ce scrutin ne correspondait pas aux normes exigées par certains occidentaux. Mais il présente le mérite d'avoir été organisé. Les gens ont pu voter et ont eu un certain choix. Le parti pro-gouvernemental a obtenu la majorité des sièges, c'était gagné d'avance. Mais de nombreux opposants ont été élus et pourront désormais s'exprimer au sein du parlement.

Autre fait positif et médiatique payant pour le pouvoir dominé par les militaires : la levée de l'assignation à résidence imposée à M^{me} Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix et chef de la Ligue nationale pour la démocratie. Dimanche dernier, elle a pu se rendre au siège de son parti et y a été accueillie par une foule importante, de trois à cinq mille personnes.

Née en 1945, fille d'un général (d'extrême gauche) héros de l'indépendance de son pays, elle a été élevée et formée en Grande-Bretagne où réside d'ailleurs sa famille. Elle a connu une courte période de prison et d'isolement, puis des années d'assignation à résidence. Avec courage et dignité, elle a toujours refusé de quitter son pays, ce que lui proposaient les militaires au pouvoir. Depuis des années, elle n'a pas vu ses enfants, et son époux est mort en exil. On s'attendait peut-être à des paroles de haine

et de vengeance lors de son premier discours de "femme libre". C'est le contraire qui s'est produit. Elle a promis qu'elle allait œuvrer avec toutes les composantes politiques de la société birmane à la normalisation de la situation et la négociation avec "la communauté internationale" de la levée des sanctions qui frappent le pays. Sanctions toutes relatives d'ailleurs. Les grandes multinationales pétrolières font des affaires juteuses avec la Birmanie, et la Chine, l'Inde, l'Indonésie et les autres pays d'Asie entretiennent des relations normales avec elle.

L'exemple de Mandela

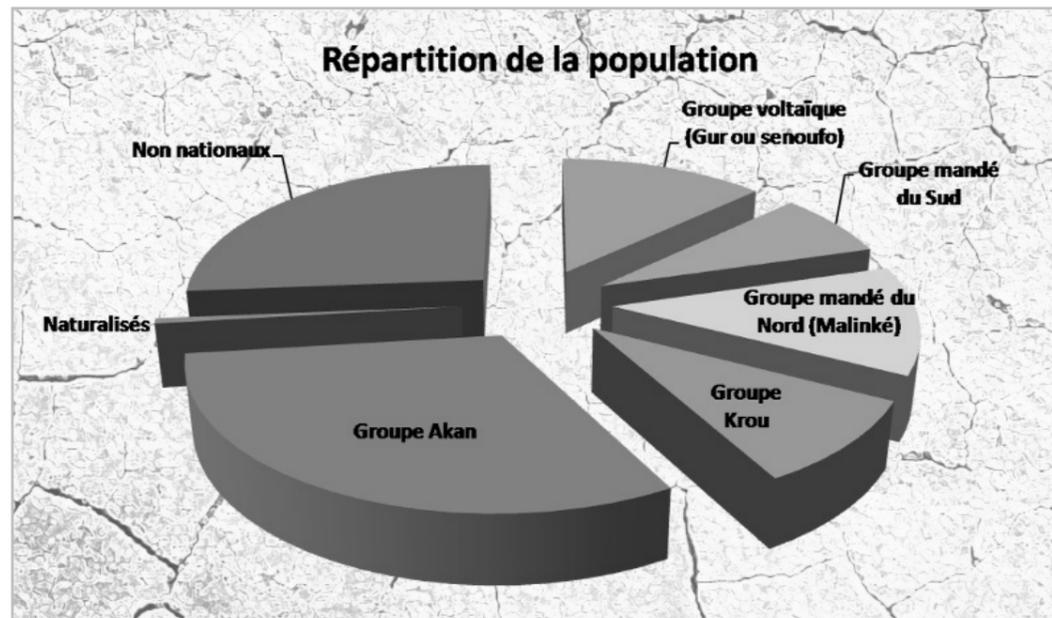
Ce sont des paroles de sagesse, de réconciliation et de prudence que la "dame de Rangoon" vient de prononcer. Elle connaît mal la situation actuelle de son pays puisqu'elle en avait été tenue à l'écart. En revanche, elle semble ne pas ignorer certaines réalités, la puissance de l'armée et le poids des traditions ainsi que la nécessité de sauvegarder l'unité de son pays menacée par les forces centrifuges.

Tout laisse à penser qu'un peu comme Nelson Mandela en Afrique du Sud, elle tentera d'amorcer une évolution pacifique de la politique birmane contre l'armée, mais avec elle. En somme une normalisation progressive. Espérons que notre analyse des premières informations fiables disponibles se révélera correcte, que la Birmanie, pays à la civilisation millénaire, s'engagera alors sur la voie d'une normalisation politique sans heurts majeurs. □ P.N.

CÔTE D'IVOIRE

La fracture ethnique

Le président sortant, Laurent Gbagbo, se trouve en ballottage. Bien qu'il ait rassemblé des électeurs au-delà de son propre bloc, les urnes reflètent, encore une fois, les clivages ethniques qui dominent la Côte d'Ivoire.



Le premier tour de l'élection présidentielle, qui a dû être organisée par la communauté internationale le 31 octobre, n'a rien résolu. Faut-il attendre du second tour, le 28 novembre, qu'il clarifie la situation ? Ce n'est en tout cas pas l'avis de Bernard Lugan, spécialiste de l'Afrique, qui voit que « la démonstration vient une fois de plus d'être faite que la démocratie africaine est d'abord une ethnographie. Ce sondage ethnique grandeur nature a d'abord confirmé que la Côte d'Ivoire est bien composée de trois blocs ethniques donc politiques. »

C'est une défaite cruelle pour le président sortant Laurent Gbagbo, un Bété qui se disait sûr d'être élu au premier tour ; il n'a rassemblé sur son nom qu'entre 36 et 37 % des suffrages et a été mis

en ballottage. S'il a rassemblé des électeurs au-delà de son noyau ethnique, il n'atteint 50 % des suffrages que dans quatre régions sur dix-neuf. Il réalise des scores médiocres dans le centre du pays et dans les régions administratives du Nord. Son assise nationale est donc très faible.

Le grand vainqueur

L'ancien président Henri Konan Bédié, d'ethnie baoulé, premier successeur de Félix Houphouët-Boigny, et qui occupa le fauteuil présidentiel de 1995 à 1999, est le second perdant. Il espérait rassembler sous son nom la grande majorité des 40 % d'Akan ; or, il n'a recueilli que 25 % des suffrages nationaux. Dans l'Ouest, il réalise en revanche des scores honorables là où des planteurs baoulé ont co-

lonisé la terre des indigènes, notamment dans le Bas-Sassandra où il totalise 41 % des suffrages. Avec 33 % des voix, Alassane Ouattara, qui a obtenu les votes des ethnies nordistes et musulmanes, est le grand vainqueur de ce premier tour. Sa domination est écrasante dans quatre régions administratives nordistes où il obtient entre 73 et 93 % des suffrages. Dans le Sud, ses résultats qui sont honorables ne sont que le simple décalque des noyaux de peuplement résultant des migrations internes et de l'immigration sahélienne ; dans la région d'Abidjan, il obtient ainsi 33 % des voix. Toutefois c'est l'électorat baoulé d'Henri Konan Bédié qui tient le clef de second tour. Ce dernier a conclu un accord électoral avec Alassane Ouattara, en pure logique électorale euro-

péenne, mais les jeux sont loin d'être faits, remarque Bernard Lugan, pour deux raisons. D'une part, le contentieux opposant Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara continue de peser, le premier ayant jadis écarté le second en l'accusant d'être burkinabé et non ivoirien. D'autre part, Laurent Gbagbo n'est pas homme à abandonner facilement un pouvoir qu'il a eu tant de mal à conquérir, et son clan qui porte la responsabilité de multiples exactions sait qu'il a tout à redouter de l'arrivée au pouvoir de ses anciennes victimes nordistes. Le président sortant dispose de l'appareil de l'État, il tient la région d'Abidjan - bien qu'il y soit minoritaire avec 45 % des suffrages -, il contrôle les zones cacaoyères de l'Ouest et le littoral riche en hydrocarbures, il est assuré du soutien de l'armée et de la gendarmerie et il a montré qu'il sait tenir la rue grâce à ses milices.

Vers une radicalisation

Sa position est forte mais pour l'emporter au second tour, il doit impérativement séduire l'importante fraction baoulé qui voit en Alassane Ouattara l'homme qui a provoqué ou inspiré le putsch du général Guei le 24 décembre 1999, et donc le renversement d'Henri Konan Bédié. Il va donc radicaliser la situation pour en revenir, d'une manière ou d'une autre, au concept de "l'ivoirité", se présentant comme le "candidat des patriotes" contre le "candidat de l'étranger", "homme à la nationalité douteuse". Et Bernard Lugan de conclure : « Les passions qui vont être exacerbées vont donc élargir encore davantage la fracture ivoirienne. » On mesure ici les méfaits de la démocratie implantée partout comme la panacée... ■

✓ L'analyse de cette élection est donnée en détail dans le numéro 11 (novembre 2010) de *L'Afrique réelle*. Pour tous renseignements concernant les abonnements : www.bernard-lugan.com

» PÉAGE

Le *Charles de Gaulle* s'est présenté le jeudi 11 novembre à l'embouchure du canal de Suez. Pour un tel bâtiment, le droit de passage s'élèverait 270 000 euros, selon Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense*, 09/11/2010). Le dimanche suivant, alors qu'il venait de pénétrer dans le golfe d'Aden, le porte-avions a subi une forte secousse, au demeurant sans dommage. En cause : un séisme sous-marin de magnitude 5,2 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre se trouvait à moins de 10 nautiques de sa position.

» EXTENSION

Un navire a été attaqué le 3 novembre à 1 300 milles des côtes somaliennes, confirmant l'extension de la piraterie dans l'ensemble de l'océan Indien (*Bruxelles 2*, 03/11/2010). Le même jour, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé sa crainte de voir le phénomène perdurer et s'aggraver. « Le niveau de la violence employée par les pirates s'est accru », a-t-il observé, saluant toutefois l'efficacité renforcée des opérations maritimes - notamment l'opération européenne Atalanta, dont la France assure actuellement le commandement de l'état-major tactique. Le 11 octobre dernier, dix-huit navires et 389 gens de mer étaient détenus en otage.

» RÉFUGIÉS

Les occidentaux sont loin d'être les seuls à payer les frais du chaos régnant en Somalie, où se joue un drame humanitaire : 8 000 réfugiés fuyant les combats se presseraient à la frontière du Kenya (principalement des enfants, des femmes et des personnes âgées), tandis que l'ONU s'inquiète d'une hausse du recrutement d'enfants soldats.

» COMPÉTENCE

L'endiguement de la piraterie se heurte à des obstacles juridiques. Alors que le Kenya devait juger des pirates arrêtés l'année dernière par la marine allemande, la Haute Cour de Mombasa a estimé qu'aucun tribunal n'était compétent pour traiter des actes commis au-delà des eaux territoriales. « Ce faisant, [le juge] a prononcé la libération immédiate des neuf suspects, clôturant ainsi de façon définitive cette affaire », rapporte Nicolas Gros-Verheyde (*Bruxelles 2*, 10/11/2010). Alors que Jack Lang dispense ses conseils juridiques aux Nations Unies, un projet de loi est en cours d'examen par l'Assemblée nationale afin d'asseoir la lutte contre la piraterie sur des bases plus solides.

LYCÉES

La prise en charge en suspens

La prise en charge des frais de scolarité des Français de l'étranger menace-t-elle les lycées placés sous la houlette du Quai d'Orsay ?

Constatant leur fragile équilibre budgétaire, beaucoup s'en sont inquiétés. Ce faisant, ils auraient mené « une campagne de dénigrement et de désinformation sans précédent » selon Geneviève Colot, député de l'Essonne, et Sophie Joissains, sénateur des Bouches-du-Rhône, auteurs d'un rapport remis le 3 novembre au président de la République. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger regroupe près de cinq cents établissements répartis dans cent trente pays, accueillant plus de 100 000 élèves de toutes nationalités. Moins de la moitié seraient de jeunes Français, dont la prise en charge (PEC) des frais de scolarité figurerait dans les programmes présidentiels depuis 1981. Nicolas Sarkozy se targuera-t-il à nouveau de tenir, outre ses propres promesses, celles de ses

prédécesseurs ? De fait, leur mise en œuvre est entamée : débutée il y a trois ans, la prise en charge concerne aujourd'hui l'ensemble du second cycle.

« La presse nationale s'est fait largement l'écho des craintes de voir la PEC provoquer un tel afflux de jeunes Français que les élèves étrangers seraient rejetés », rappellent les rapporteurs. Or, les faits auraient contredit ce pronostic : « Non seulement l'équilibre demeure, mais dans le second cycle, concerné par la PEC le pourcentage des Français a même légèrement baissé. »

Le retrait des entreprises ne serait pas vérifié

Un autre crainte portait sur le désengagement des entreprises. Mais « cet effet pervers supposé ne s'est pas vérifié », affirment encore les parlementaires. « Il n'y a que les entrepreneurs individuels qui pour l'heure se retirent, ce qui est dans la logique de la mesure et concrètement un des objectifs visés par le président de la République. Parmi les grosses sociétés seules cinq sur deux cents se sont retirées sur instructions du siège. Le cercle Magellan, qui regroupe les investisseurs à l'étranger [...] fait remarquer que la

politique salariale des grosses entreprises est globale pour l'ensemble des salariés ; ceux-ci étant de nationalités diverses, il est difficilement imaginable qu'elles la modifient spécifiquement pour les français. C'est un des arguments essentiels d'une politique de management attractive. »

Saluant « une mesure appréciée et attendue des familles », Geneviève Colot et Sophie Joissains mettent toutefois en garde contre « le dérapage des bourses », dont il conviendrait de réviser les critères d'attribution. Pour parler aux "effets d'aubaine" observés dans certains établissements, elles proposent également de cantonner la prise en charge aux montants des frais de 2007-2008. Comprenant les exigences budgétaires, les parents d'élèves auditionnés ne seraient pas hostiles au principe du plafonnement par établissement. « Ce système qu'il est nécessaire d'actualiser chaque année par un taux d'inflation de 3 %, est en fin de compte relativement proche de celui appliqué à l'enseignement privé sous contrat tel que nous le connaissons en France », expliquent les rapporteurs. Lesquels préconisent de limiter temporairement la prise en charge aux classes de lycée. Une idée chère aux détracteurs qu'ils ont vilipendés en versant dans une polémique déplacée. ■ G.D.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1883 : Des Bourbons aux Orléans

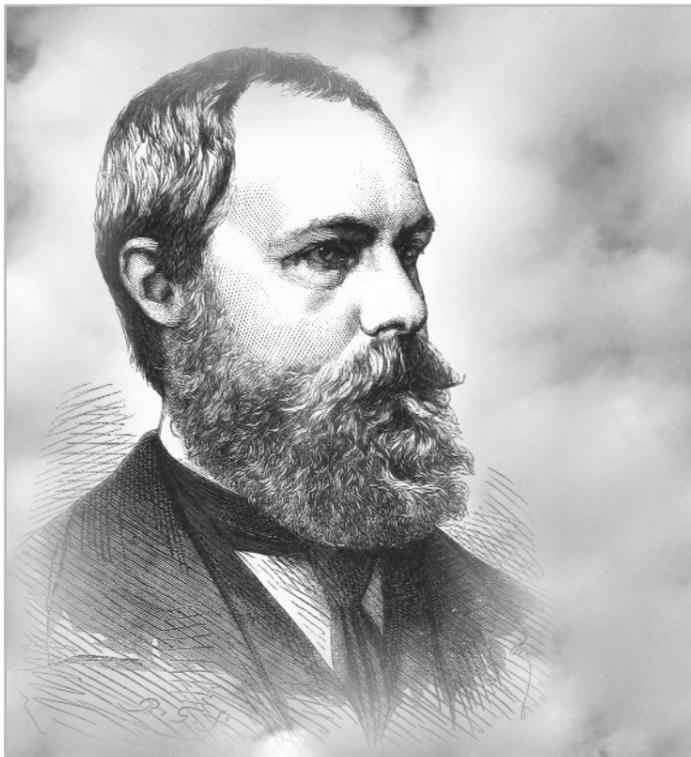
Le comte de Chambord s'éteint le 24 août. Le comte de Paris semble s'imposer à la tête de la maison de France. Mais dans l'entourage de la comtesse de Chambord, certains contestent le droit des Orléans : pour eux la couronne de France doit revenir à l'aîné de tous les Bourbons.

Cette année-là, Henri V comte de Chambord, soixante-trois ans, petit-fils de Charles X, *de jure* roi de France depuis le 2 août 1830, s'éteignit le 24 août en exil à Frohsdorf. Depuis l'échec de la restauration monarchique en 1873 (notre dernier numéro de L'AF 2000), il n'avait renoncé à rien et se tenait toujours très informé des affaires de France.

Philippe VII

Il avait appris avec peine les succès des républicains, lesquels, depuis la démission du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, en 1878, accaparaient tous les pouvoirs. Jean-François Chiappe disait de ce roi éminemment chrétien : « *Il se montre épris de modernité et souhaiterait reformer la France de saint Louis et de Philippe le Bel, créatrice des états généraux. [...] Il se passionne pour le monde ouvrier et se désespère de la condition de ces déracinés.* »¹ Nous savons que, pour garder la liberté d'améliorer le sort des humbles, il refusa de régner avec le drapeau tricolore symbole à ses yeux de l'assujettissement de la couronne aux intérêts des capitalistes sans cœur.

Le drame d'Henri V fut de ne pas avoir eu d'enfant de son épouse Marie-Thérèse de Modène. La succession n'était pourtant pas un souci pour les milliers de fidèles venus de toute la France assister aux obsèques de leur roi dans la ville de Gorizia, où reposait déjà Charles X (alors en Vénétie autrichienne, aujourd'hui en Slovénie). En leur nom le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia adressa à Philippe, comte de Paris, un télégramme rédigé par René de La Tour du Pin, marquis de La Charce, et approuvé par le général de Charette, où tous les assistants saluaient en lui Philippe VII, nouveau chef de la maison de France. Quelques jours plus tard, à Paris, l'Association de la Presse monarchique et catholique, fondée l'an-



Philippe d'Orléans, comte de Paris
1838-1894

née précédente, rendait un fervent hommage au roi défunt et saluait d'un seul cœur son successeur Philippe VII.

Une dispute déplorable

C'était là tout simplement s'inscrire dans la grande tradition capétienne qui voulait qu'en cas d'extinction d'une branche régnante de la famille, la succession revînt au chef de la branche la plus proche par ordre de primogéniture, à condition que celle-ci ne fit pas tomber la couronne dans des mains étrangères et donc ne rompît pas l'union d'âge en âge de la famille royale et de la France. C'est pour sauvegarder ce principe et empêcher la France de devenir anglaise que l'on dut exclure les femmes et leur descendance de la succession.

Il se trouva hélas un petit nombre de royalistes, notamment dans l'entourage de la comtesse de

Chambord, pour contester le droit des Orléans. Pour eux la couronne de France devait revenir à l'aîné de tous les Bourbons, donc à Jean de Bourbon, comte de Montizon, infant d'Espagne (1822-1887), fils de Charles de Bourbon, lequel, refusant à sa nièce Isabelle II le titre de reine d'Espagne, était à l'origine de la branche carliste. Le comte de Montizon, par ailleurs beau-frère d'Henri V (il avait épousé Marie-Béatrice de Modène) était évidemment l'héritier en droite ligne de Philippe V, roi d'Espagne, et par celui-ci de Louis XIV. Sans même s'attarder à des considérations juridiques et spécieuses sur la valeur des renonciations de Philippe V au trône de France (traité d'Utrecht, 1713), le fait est que, les générations passant, cette branche espagnole des Bourbons s'hispanisait et pouvait de moins en moins incarner la France. On ne se transpose pas roi de France, il faut être des entrailles

de la France. Or les Orléans, bien que ne descendant que du frère de Louis XIV, avaient, eux, toujours servi la France seule.

Souvenir douloureux

Hélas le débat était passionnel. On rappelait toujours Philippe Égalité : il avait voté la mort de Louis XVI en 1793, son crime était horrible, mais on oubliait qu'il s'en était repenti avant sa mort, et que le fils de celui-ci, Louis-Philippe (futur "roi des Français") s'était réconcilié avec les Bourbons dès 1809 en épousant Marie-Amélie de Bourbon-Siciles, nièce de la reine Marie-Antoinette. Quant à l'épisode fâcheux de la monarchie de Juillet, il eut au moins l'avantage de reculer de dix-huit ans l'avènement de la IIe République : Louis-Philippe ne prétendit jamais remplacer les Bourbons et, à la fin de sa vie, souhaita un rapprochement entre les deux branches, ce à quoi la reine Marie-Amélie et ses fils, notamment le duc de Nemours, s'employèrent dès 1850, et surtout en 1873. Ils trouvèrent un accueil très affectueux de la part d'Henri V, lequel déclara peu avant sa mort à un journaliste de *La Liberté* : « *Le principe que je représente m'interdit de choisir mon successeur. Puisque j'ai le malheur de n'avoir pas d'enfant, les princes d'Orléans sont mes fils.* »²

Tout était dit, et cette parole aurait dû clore une dispute qui dure encore de nos jours, où s'engagent avec une foi monarchique indiscutablement vibrante des Français qui ne se rendent pas toujours compte que cette division risque tout simplement de rendre une fois encore impossible la restauration pour tant si nécessaire à la France... ■

Michel Fromentoux

¹ Jean-François Chiappe : *Le comte de Chambord et son mystère* ; éditions Perrin, 1990.

² Cité dans Xavier Vallat : *Le Grain de sable de Cromwell* ; 1972.

Gloire aux Tirailleurs

Le samedi 6 novembre eut lieu, sous le haut patronage du secrétaire général à la Francophonie Abdou Diouf, la Journée annuelle de commémoration des Tirailleurs africains, Troupes coloniales indigènes, Soldats d'outre-mer et d'Indochine morts pour la France.

Après des témoignages portant sur des cas de tirailleurs souvent puisés dans les familles des intervenants, le professeur Pissambe Mamboudou a relaté l'historique des troupes indigènes. Napoléon III créa le 21 juillet 1857 les Tirailleurs sénégalais à Saint-Louis du Sénégal, et très vite cette appellation regroupa tous les contingents levés en Afrique française. Jusqu'en 1905, ce corps intégra des esclaves rachetés à leurs maîtres locaux, puis des prisonniers de guerre et même des volontaires ayant une grande diversité d'origines. Les sous-officiers provenaient généralement de l'aristocratie locale. Le 14 juillet 1899, ils défilaient sur les Champs-Élysées où la foule applaudit ces hommes qui avaient accompagné le commandant Marchand à travers l'Afrique pour atteindre Fachoda. Ils allaient être 72 000 combattants de l'ex-empire français à donner leur vie pour la France entre 1914 et 1918, fantassins marocains, tirailleurs sénégalais tunisiens, algériens, soldats de Madagascar, d'Océanie, d'Indochine (Cochinchine, tirailleurs anamites), marsouins d'infanterie de marine. Ils se couvrirent aussi de gloire au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans les opérations qui suivirent.

Au cours de cette rencontre qui s'est poursuivie le dimanche 7 novembre par un dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe, à laquelle ont participé plusieurs chorales, Hugues Dalleau, président de l'Union nationale des combattants, a expliqué comment les anciens combattants d'origine africaine avaient recouvré leurs droits à retraite. Plusieurs dizaines de jeunes descendants des soldats des troupes coloniales étaient présents. Il a été décidé l'instauration d'une Journée internationale des Tirailleurs africains, le recensement et la restauration des cimetières des tirailleurs et combattants africains et la création d'un mémorial du "tirailleur africain" en France ainsi que dans leur pays d'origine. Le Partenariat eurafricain que préside Joël Broquet, apportait son soutien à cette manifestation si profondément française. □

Anne Bernet

✓ Jean Chichizola et Hervé Deguine : *L'Affaire Copernic* ; Les Mille et une nuits, 235 p., 20 €.

Histoire d'un attentat



À 18 h 30 le soir du vendredi 3 octobre 1980, une bombe explose devant la synagogue de la rue Copernic, dans le 16^e arrondissement de Paris.

Seule une erreur de minutage évite, par miracle, que l'attentat se produise à l'instant de la sortie des fidèles. L'engin cause la mort de quatre passants, fait quarante-six blessés, et d'énormes dégâts dans les immeubles et commerces riverains. Précipitamment attribué à des groupuscules néo-nazis, fausse

piste qui distraira l'opinion et déclenchera une vague de manifestations contre la remontée supposée de l'antisémitisme en France, le crime est en réalité, comme la police et les services de renseignement français ne tarderont pas à le comprendre, l'acte d'un mouvement terroriste palestinien dissident, désireux « *de frapper les intérêts sionistes en Occident* » ; il récidivera peu après dans le quartier juif d'Anvers.

Rresponsables insaisissables

Pourtant, bien qu'identifiés, les responsables, réfugiés au Liban, demeurent insaisissables. En apparence puisque, il y a deux ans, le poseur de bombe supposé, que la justice française n'avait jamais lâché, est "logé" et ar-

rêté au Canada, où il enseignait la sociologie. Même si l'extradition se fait attendre, l'affaire Copernic se trouve désormais largement résolue. Le grand mérite de Jean Chichizola et Hervé Deguine, au-delà de l'histoire d'un attentat qui marqua les esprits, est de mettre remarquablement en lumière l'atmosphère du moment, les enjeux politiques, les retombées du drame, et de laisser la parole aux grands oubliés de l'époque : les victimes et leurs proches. Et d'ouvrir le débat sur une question morale : quelle justice peut-on exercer trente ans après les faits ? ■

□ THÉÂTRE

Henri IV au Panthéon de la République

Retracés au théâtre, les derniers jours du "bon roi Henri" profitent de la qualité du jeu, de l'intensité dramatique, du langage direct et moderne. Mais le portrait brossé est, encore une fois, celui d'une icône de la tolérance...

2010 ou le quatrième centenaire de l'assassinat d'Henri IV. À cette occasion, rien n'a manqué, hormis peut-être un peu de vraie ferveur royaliste. En mai dernier, sur le Pont-Neuf, devant la statue du Vert-Galant, c'est Frédéric Mitterrand qui enveloppa la statue équestre du roi et le maigre auditoire d'un beau discours qui est en réalité le dernier acte de la mise en bière. Quand la République annexe les derniers feux de la monarchie, tout semble irrémédiablement compromis. Même ce vieux fantôme assassiné par Ravaillac rue de La Ferrière est finalement recyclable pour des fins "citoyennes". Une sorte de baiser de la mort consenti par les derniers défenseurs du principe monarchique eux-mêmes.

Confesseur contrarié

C'est bien cette atmosphère crépusculaire que l'on retrouve dans la pièce de Daniel Colas montée dans son propre théâtre à Paris, les Mathurins. Jean-François Balmer, déjà Louis XVI dans le film de Robert Enrico de 1989, *La Révolution française*, joue à présent un Henri IV convaincant. Mais la mention spéciale va sans conteste à Jean-Paul Comart, admirable père Cotton et qui excelle dans le rôle d'un confesseur contrarié. Le décor est simple, presque minimaliste: Agostino Pace a disposé sur la scène quatre sièges, deux tentures et deux candélabres. Les costumes superbes de Jean-Daniel Vuillermoz font le reste. La pièce retrace les derniers jours du "bon roi Henri" en laissant de côté toute la défiance qu'il suscita à son époque. Par le recours au retour en arrière, elle explique le personnage sous deux angles : d'abord le paillard, le libidineux, le coureur de jupons impénitents ; et puis, et surtout, le "grand pacificateur", le "fondateur de la liberté des cultes", le "roi de tolérance" (sic). La critique est unanime : on salue le jeu des comédiens, l'intensité dramatique, le langage direct et mo-



derne, le récit limpide. Un arrière goût de déjà vu frappe pourtant le spectateur. On y retrouve l'esprit des commémorations de mai dernier. Henri IV devient, dans le texte de Daniel Colas l'icône de la tolérance. On sent l'exploitation idéologique du personnage. C'est maladroit et c'est agaçant. La deuxième partie de la pièce se traîne, conséquence fatale, en bons sentiments. La pièce ignore d'ailleurs ouvertement les deux grandes leçons à tirer du premier des Bourbons. En premier lieu, le "Paris vaut bien une messe", qui résume l'opportunisme efficace d'Henri IV, son petit côté "politique d'abord" et

que ne retiendra pas son descendant le comte de Chambord pour qui le trône ne valait pas un drapeau. Enfin, la pièce occulte délibérément le dialogue qui agita la cour le 14 mai 1610.

Le roi est mort...

Lorsque le corps d'Henri IV fut remonté jusqu'au Louvre, sa veuve Marie de Médicis s'écria : « Ciel ! Le roi est mort ! » Le chancelier de Silery donna alors une leçon à la Florentine : « Les rois ne meurent point en France, Madame. Voici le roi ! » Et il désigna l'enfant Louis XIII, âgé de neuf ans. Voilà bien ce que la pièce jouée

aux Mathurins ne saurait mentionner. Trop beau. Trop grand. Colas préfère mettre l'accent sur le scepticisme religieux d'Henri IV, sa politique de compromis, son côté éducation civique. À l'image de la très fameuse philippique décochée par Roger Nimier à l'encontre du compagnon de Madeleine Renaud : « *Surprise à Marigny : Jean-Louis Barrault encore plus mauvais que d'habitude !* », nous pourrions plagier notre grand aîné en affirmant : « *Nul étonnement aux Mathurins. Le politiquement correct a encore de beaux jours devant lui.* » ■

Marc Savina

CATALOGUE

Voyage pictural dans l'Antiquité

Jusqu'au 31 octobre se tenait au parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim une exposition consacrée aux fouilles sur le site de cette cité gallo-romaine mosellane et sur celui d'une très grande villa voisine.

Outre la présentation des objets découverts, il s'agissait de mettre en évidence la prospérité de l'endroit aux II^e et III^e siècles, due à des ateliers de fonderies, et l'intensité de ses rapports commerciaux avec le reste de l'empire. Pour cela, les organisateurs ont fait appel à Jean-Claude Golvin, architecte et historien spécialiste de la reconstitution visuelle au plus près de la réalité telle qu'elle est appréhendable aujourd'hui ; il a recréé des images vraisemblables du lieu, et des endroits où le propriétaire de la villa de Rheinheim aurait pu, lors d'un voyage supposé, se rendre, donnant de belles et crédibles images des principales villes gauloises et rhénanes.

Si ces illustrations raviront les plus jeunes, elles sont cependant l'aboutissement d'un travail de recherches exigeant, scientifiquement irréprochable, que Golvin analyse dans la présentation du catalogue de l'exposition. □

Anne Bernet

✓ Gérard Coulon, Jeanne-Marie Demarolle, Frédéric Lontcho, Jean-Paul Petit et Philippe Brunella : *Pérégrinations dans l'empire romain, de Bliesbruck à Rome avec Jean-Claude Golvin, peintre de l'Antiquité* ; Actes Sud et Conseil général de la Moselle ; 112 pages, 150 illustrations, 15 euros.

D'une guerre à l'autre...

□ L'année dernière, le président de la République avait annoncé qu'il renoncerait à commémorer l'armistice de 1918, préférant célébrer la réconciliation franco-allemande. « *Touche pas à ma mémoire !* », avions-nous lancé à l'époque en une de *L'Action Française 2000*. Nicolas Sarkozy aurait-il entendu notre appel ? De fait, il ne s'est pas contenté d'y répondre. Bien inspiré par Maxime Tandonnet, il a rendu hommage, ce jeudi

11 novembre, aux combattants de la Grande Guerre, mais aussi aux lycéens et étudiants ayant défié l'occupant sur les Champs-Élysées en 1940. Parmi eux figurait Jean Ebstein, dont le dossier de presse officiel rappelle qu'il était « *un sympathisant de l'Action française* ».

□ D'une guerre à l'autre, on songe au parcours du vainqueur de Verdun, « *un héros si populaire* » devenu chef de l'État français avant d'être frappé d'indignité nationale. Fascinée par cette destinée, la Défense nationale a collaboré à la réalisation d'un documentaire diffusé lundi dernier sur sur *France 3*, censé

« *plonger au cœur du malaise français pour comprendre pourquoi les Français ont suivi Philippe Pétain, l'homme de Verdun devenu l'homme de Montoire* ». Par ailleurs, archivistes et historiens du service historique de la Défense proposent « *un éclairage inédit sur l'année 1940* » le troisième mardi de chaque mois, au château de Vincennes.

□ À l'approche du 11 novembre, quelques sénateurs ont déposé une proposition de loi « *visant à affirmer le caractère intangible de l'appellation de la "Voie sacrée nationale"* », mise en cause par un reclassement en route départe-

mentale. Quant à Jacques Legendre, qui siège lui aussi à la chambre haute, il entend « *sanctionner la vente d'objets liés au nazisme* », dont la loi, dans son acception la plus stricte, prohibe seulement l'exhibition.

□ Enfin, tandis que la SNCF s'est résignée à se repentir dans l'espoir de remporter un appel d'offre en Californie, l'Infrastructure européenne de recherche sur l'holocauste, financée par l'UE, a été lancée le 16 novembre. Bien que la guerre semble étrangère à notre horizon, elle continue manifestement d'imprégner nos mémoires... □ G.D.

□ ROMAN

Une tragédie marocaine

Vivant dans un enfer terrestre, où les décharges publiques sont des terrains de jeu, un jeune Marocain se voit promettre le paradis par un émir à la barbe drue et au verbe tour à tour mielleux et exalté.

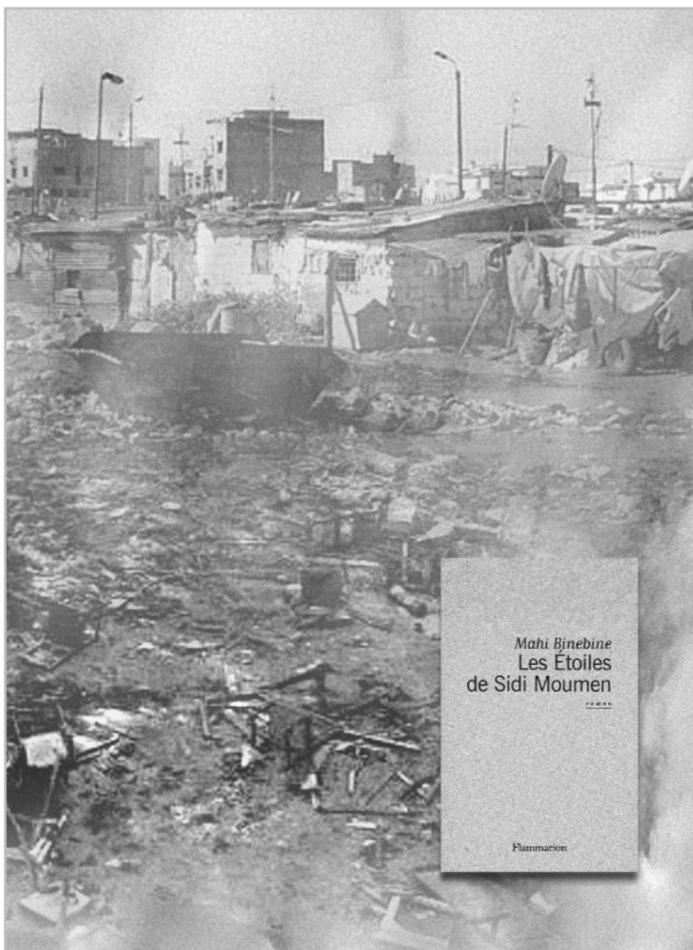
À cadre exceptionnel, œuvre exceptionnelle. Pour éviter les superlatifs, parlons avec *Les Étoiles de Sidi Moumen*¹ de Mahi Binebine d'un roman de qualité sortant du commun. L'auteur est le lauréat de la première édition du prix littéraire de la Mamounia, récompense prestigieuse lorsqu'elle émane d'un lieu mythique qui, à Marrakech, depuis des décennies, a vu passer le gotha des célébrités mondiales. Les volutes des cigares churchiliens se mêlèrent aux parfums des jasmins, et Hitchcock apporta la Mamounia comme décor à *L'Homme qui en savait trop*.

Une riche palette

Voilà qu'à l'époque des prix, la Mamounia veut apporter aux Lettres marocaines une distinction dont elle espère faire un jour le Fémina, le Renaudot et, pourquoi pas, le Goncourt chérifien. Ne comparons pas et reconnaissons les mérites de l'œuvre choisie. L'auteur, Mahi Binebine, n'est pas un inconnu. Sa palette est riche, au propre comme au figuré : ce romancier, déjà publié chez Fayard et chez Stock avant de l'être cette fois chez Flammarion, est peintre, et pas n'importe lequel puisqu'il est exposé au Guggenheim à New York comme à la Biennale de Venise.

Les Étoiles de Sidi Moumen allient fiction et réalité jusqu'à les confondre. C'est le récit d'un mort. Yachine raconte son univers, Sidi Moumen, la décharge près de Casablanca, où il vit avec les siens. C'est une version sordide, tragique mais aussi fraternelle, lumineuse des *Copains d'abord*. Les "étoiles", ce sont les joueurs de leur équipe de football, celle du bidonville. Le "foot" est leur religion avant d'être remplacé par une autre, le Coran.

Un émir à la barbe drue et au verbe tour à tour mielleux et exalté, les fait glisser « dans un



monde qui n'est pas le nôtre ». Sans forcer le trait, par petites touches, à l'image du peintre qu'il est, Mahi Binebine conte cette « montée au paradis » qui devient la descente aux enfers. L'heure s'approche, elle arrive, elle est venue.

Cinq attentats

Yachine et ses copains - sauf un pris de panique - se font sauter dans un grand hôtel de Casablanca. La fiction, ici, est rejointe par la réalité. Elle est tragique. Le 16 mai 2003, cinq attentats sont commis à Casablanca. Ils feront quarante-trois morts, dont trois Français. Celui dont Mahi Bine-

bine parle sans citer le lieu ravage l'hôtel Safir. Dans le jury qui a attribué le prix de la Mamounia, il y avait Marc Dugain, auteur de *La Chambre des officiers*. Le restaurant Positano fut une autre cible. « C'est ma cantine, à Casa. Si je n'avais été en vacances au Sénégal ce mois-là, j'aurais pu être parmi les victimes... » Son émotion rétroactive a-t-elle guidé son choix ? S'il en est ainsi, personne ne s'en plaindra. En couronnant *Les Étoiles de Sidi Moumen*, la Mamounia a fait briller la sienne. ■

Charles-Henri Brignac

¹ Flammarion, 154 p., 18 euros.

Pour les enfants de Borée

SUR L'ESPACE gazonné qui s'étend au pied des remparts de la ville, voici que les feuilles jaunies des platanes, avec l'arrivée de l'automne, se sont mises à danser. Les vents sont revenus, compagnons de nos chansons ou, comme d'aucuns disent encore, compagnons de nos misères. Si l'on en croit d'autres témoins du temps, fidèles amis de l'antique mythologie, l'on célébrera le retour folâtre des enfants de Borée.

« Il ne faut point médire des vents », disait une vieille campagnarde connue en notre rêveuse enfance, que j'appelais, peut-être en souvenir d'un conte de Grimm, « la gardeuse d'oies près de la fontaine ». Je crois que la bonne femme avait raison : les vents sont indispensables au décor de notre monde quotidien. Brises et bises, zéphirs ou tornades dans leurs errances comme dans leurs soudains caprices, ils contribuent au prestige de notre vieux langage de France. Aussi nous plairait-il de consacrer un propos qui ressemblerait à un poème à Borée, vocable assez léger pour paraître aérien, et assez singulier pour représenter les apparentes étrangetés des passages du dieu vagabond... Il arrive, au cours des siècles, que certaines années doivent rester dans nos mémoires, marquées par le souvenir de ses violences, et ses destructions restent inscrites dans le langage du pays champêtre. La brave personne que je nomme « la gardeuse d'oies près de la fontaine » se rappelle l'année des tempêtes dont j'ai oublié la date, mais non les fureurs dévastatrices en mainte province ; pour notre villageoise, c'est toujours « l'année de la grande Ventouse ». Le dieu Borée a généreusement nourri la tradition du langage français de toute la parenté de son cousinage aérien. Les "enfants de Borée" sont restés dans l'usage courant et quotidien avec nombre de dictons,



proverbes, sans parler des railleries, brocards et malédictions diverses. Il est vrai qu'une tendresse immémoriale nous pousse à déguiser des intentions peu anodines. Peut-être aussi avons-nous l'intime certitude que tous les jours venant et tous les mois qui passent sont prodiges de remarques acerbes ou railleries, parfois hypocritement masquées. Ainsi, « bon Vent ! » est équivoque et souvent perfide : une invitation à quitter la place et cesser de nous imposer une importune présence. Un « vent de révolte » même supposé légitime, demeure inquiétant et chargé d'hostilité. « Les vents ont tourné » : changement supposé n'est peut-être qu'une excuse trop facile pour nos instabilités personnelles.

Oserais-je ajouter à la liste des bourrasques équivoques ou vengeresses la phrase que j'entendis, jadis ou naguère, en pays bourguignon et particulièrement morvandiau : « Bon voyage et bon vent. La paille au cul et le feu dedans ! » Malgré le pittoresque de la formule, notre conscience chrétienne doit nous dissuader d'accabler nos frères humains, fussent-ils hautement coupables, d'encourir un tel châtiement incendiaire et postérieur ! Et nous laisserons aux enfants de Borée, aux brises coquines et aux autans le pacifique honneur d'animer encore aujourd'hui les bavardages du bon La Fontaine et de ses amis et voisins de campagne, les fabulistes d'autrefois... □

Jean-Baptiste Morvan

EXPOSITION

Serge Ferat à la galerie Berès



À nouveau la galerie Berès (les galeries Berès devrait-on dire, puisqu'elles s'ouvrent aussi bien rue de Beaune que quai Voltaire) reprend son initiative automnale : consacrer toute une exposition à un mouvement ou à un seul peintre.

Il s'agit, cette année, de Serge Ferat : prénom russe et patronyme français pour ce riche émigré de l'Est qui choisit ce patronyme au début du XX^e siècle. C'est une heureuse surprise et, pour beaucoup, une découverte. Lorsqu'il s'installe à Paris en 1901, Serge Ferat ne grossit pas le nombre de bohèmes et

traîne-savate qui hantent le quartier Latin : grâce à sa fortune, il visite les ateliers, achète des tableaux au douanier Rousseau, à Braque, à Picasso, en homme de goût, en collectionneur. Il a cependant son propre atelier et, admiratif de Cézanne et influencé par le mouvement cubiste, il peint sans relâche.

Le goût de l'époque

Son meilleur ami est le poète Guillaume Apollinaire, venu lui aussi de l'Est ; avec lui il fréquente les ateliers de Montparnasse, essaim où bourdonnent tant de jeunes talents. Il côtoie les peintres, s'en fait des amis, mais conserve indépendance et originalité vis-à-vis des écoles du temps.

Certes, ses sujets sont dans le goût de l'époque, il peint le cirque avec, entre autres, des arlequins, chers à un certain Pablo, des musiciens, des guitares comme l'ami Braque,

mais aussi beaucoup de natures mortes, des fleurs, des fruits, des portraits de femmes assises ou étendues ; la construction est exigeante, couleurs et lumières se conjuguent toujours harmonieusement.

Des cent quarante pièces exposées dans les deux galeries, on aurait grand peine à trouver sa préférence et l'on en vient à regretter que cet artiste, disparu en 1958, n'ait connu que tardivement, dans les années 1950-1953, un début de reconnaissance. Grâce donc soit rendue à la galerie Berès qui, une fois encore, se fait l'"inventeur" de personnalités injustement méconnues. ■

Monique Beaumont

✓ Jusqu'au 15 janvier 2011 à la galerie Berès, 35 rue de Beaune et 25 quai Voltaire, Paris 7^e, du lundi au samedi de 10 heures à 19 heures. Un catalogue des œuvres est en vente à la galerie. Site internet : www.galerieberes.com



MEMOIRE

14-18 : Dire l'indicible

Morts les derniers combattants de la Grande Guerre, certains prédisaient l'effacement d'une trop longue mémoire. Or, c'est le contraire qui se produit et l'abomination de la Première Guerre mondiale n'en finit pas de bouleverser.



La disparition des protagonistes a fait surgir des archives familiales où ils avaient été pieusement conservés correspondances, notes, récits, témoignant du quotidien des Poilus et de leurs proches. En très grand nombre car, pour la première fois dans l'histoire, la majorité des acteurs du conflit savait écrire et pouvait transmettre son expérience. Documents souvent d'une qualité littéraire surprenante, d'une force poignante, ils méritent les éditions dont ils font aujourd'hui l'objet, telles les lettres du caporal Maurice Pensuet, publiées sous le titre *Écrit du front*.

Pensuet, horloger photographe de Meung-sur-Loire, a vingt ans lorsque, en avril 1915, il est envoyé dans le secteur du Bois-le-Prêtre de sinistre mémoire. Très patriote, très pieux, très brave, il croit ardemment à la victoire, qu'il imagine à portée de main, et s'indigne du recul, voire du désarroi des anciens, qui combattent depuis août 1914. Cet idéalisme, s'il ne s'éteindra jamais complètement, sera mis à rude épreuve jusqu'à l'automne 1917, date à laquelle Pensuet, grièvement blessé, est renvoyé dans ses foyers. De l'Argonne au Grand Couronné, de Verdun à la Champagne, le jeune homme n'a quitté la ligne de feu que pour les hôpitaux de campagne, ou de courtes permissions, en quoi il ne se distingue pas des autres garçons de la classe 15. Ce qui fait la singularité des lettres adressées à ses parents, c'est sa franchise brutale concernant ses conditions de vie, le danger, les baisses de moral qui scandent les jours - franchise que son père lui reproche parce qu'il affole sa mère... - et sa lucidité politique. Lecteur de différents journaux, Pensuet analyse l'actualité, entre autres les initiatives de Benoît XV

en faveur de la paix, les tergiversations italiennes, le peu d'enthousiasme des Anglais à s'engager, la possible intervention américaine, prouvant une intelligence et une capacité de jugement rares. Imperméable au bourrage de crâne, il reconnaît la qualité militaire de l'ennemi et en tire des conclusions qui firent hélas défaut aux signataires du Traité de Versailles... Sans sombrer dans un pacifisme bêlant, Pensuet mesure de jour en jour davantage le coût du conflit, et comprend qu'écraser l'Allemagne s'avère dangereusement illusoire. La suite des événements lui a donné raison.

Apollinaire naturalisé mourant

La mobilisation surprend Apollinaire, qui refusait de croire à la guerre, alors qu'il couvre pour son journal la saison mondaine à Deauville. Aussitôt, quoique, Italo-Polonais, et sujet russe, il ne soit pas concerné, il se rue à Paris dans l'espoir de s'engager et hâter une naturalisation réclamée de longue date. Ce n'est qu'à l'automne qu'on l'autorise à intégrer l'artillerie, avant de l'engager, au printemps 1915, sur le front. Ne s'estimant pas assez exposé, Guillaume demande, un an plus tard, à rejoindre la ligne, et reçoit la blessure à la tête devenue si mythique que beaucoup s'obstinent à lui attribuer la mort du poète qui succomba en fait, le 9 novembre 1918, à la grippe espagnole, sans voir la victoire à laquelle il avait voulu contribuer de toutes ses forces et de tout son amour pour la France. Dans l'effervescence des dernières heures du conflit, seuls *Excelsior* et *L'Action Française* jugèrent utile de lui rendre hommage... Annette Becker, avec *Apollinaire, une biographie de guerre*, cerne les rap-

ports du poète avec l'embrassement du monde, l'influence de sa vision sur celle que ses contemporains, et la postérité, se sont fait de la guerre, mais aussi l'influence du conflit sur l'homme et son œuvre. À travers les poèmes, les articles, le théâtre, la critique, se dessine le cheminement de Guillaume vers un accomplissement intime et spirituel : retour à la foi, qui n'exclut pas l'adhésion à des superstitions nées de l'angoisse constante du combattant et des siens, intérêt pour l'art brut des Poilus, transformation de la langue écrite frottée à l'argot des tranchées, sublimation de l'amour en vers inégalés écrits pour Louise de Coligny, Lou, qui ne les méritait guère. Incompréhension aussi d'un public qui ne saisit pas le message et se scandalise à mauvais escient. En parallèle, Annette Becker étudie les rapports d'Apollinaire, patriote et soldat, avec ses anciens amis des milieux artistiques qui ont trouvé des échappatoires pour ne pas se battre. Et, alors que la nationalité se donne au tout venant, l'on se demande, amer, pourquoi il fallut attendre qu'il fût mourant pour l'accorder à Wilhelm de Kostrowitsky.

Célébrités de courte durée

Héritière du code Napoléon et de sa misogynie, la III^e République se refusa d'abord à laisser aux femmes des places traditionnellement masculines. Elles ne pouvaient prétendre, malgré leurs compétences, leur courage, leur dévouement, à des emplois militaires, fût-ce dans les services de santé. Les événements obligèrent à revoir ce choix. Il arriva aussi que celles qui n'ambitionnaient aucun rôle se vissent contraintes à en jouer un. Religieuses confrontées à l'avance ennemie qui dé-

fendirent les blessés laissés à leurs soins, épouses de notables de régions envahies qui assumèrent des responsabilités dont aucun homme ne souhaitait courir le risque, payannes qui aidèrent des soldats à regagner nos lignes ou débusquèrent des espions, responsables de réseaux de résistance et de renseignement, combattantes improvisées, telle M^{lle} Moreau qui abattit deux Allemands menaçant les blessés anglais qu'elle assistait, elles devinrent les héroïnes de la Grande Guerre. Très célèbres à l'époque, récupérées par la propagande, elles prirent des risques insensés, le payèrent parfois de leur vie, à l'instar de la Britannique Edith Cavell, de la Belge Gabrielle Petit, de Louise de Bettignies, qui échappa au peloton d'exécution pour agoniser interminablement dans une forteresse allemande. Célébrité de courte durée : les tentatives de rapprochement avec l'Allemagne dans l'entre-deux-guerres, les horreurs du second conflit mondial, effacèrent leur souvenir. Jean-Marc Binot tire de l'ombre quelques-unes de ces figures, leur restituant une part d'une gloire méritée. Exception faite de Marthe Richard, celle des maisons closes, qui, compromise avec l'équipe du Bonnet rouge, s'inventa un extravagant roman d'espionne au service de la France, bobard qui perdura jusqu'à sa mort en 1982.

Le cataclysme vu du côté anglais

11 novembre 1920 : la Grande-Bretagne enterre à Westminster son Soldat inconnu. Parmi les familles en deuil qui affluent à Londres, Clare Eden, infirmière qui servit glorieusement au front et dont le mari, Edward, fut porté disparu à Passchendaele. Mais Ted Eden n'a-t-il pas couru à la mort pour oublier la trahison de Clare, amoureuse d'Alex, un brillant correspondant de guerre, et son meilleur ami ? Celui-ci n'en sait-il pas plus sur les circonstances du trépas d'Eden qu'il ne l'a dit ? Les deux amants coupables ne peuvent se le pardonner. Alors, dans l'esprit perturbé d'Alex germe une idée folle et quasi sacrilège : se racheter en offrant à Ted la place parmi les héros et les rois. Même si, eu égard aux conditions de sélection, il est improbable que quelqu'un ait su qui était le Soldat inconnu, Carol Ann Lee parvient, partant du trio classique femme-mari-amant, à donner, avec *La Rafale des tambours*, l'un des plus beaux romans jamais écrits sur le cataclysme de 14-18 vu du côté anglais, et les blessures qu'il laissa, indélébiles, dans les corps et les âmes. C'est une très grande, et une très rare, réussite. ■

Anne Bernet

- ✓ Maurice Pensuet : *Écrit du front* ; Tallandier, 375 p., 21,50 €.
- ✓ Annette Becker : *Apollinaire, une biographie de guerre* ; Tallandier, 265 p., 25 €.
- ✓ Jean-Marc Binot : *Les Héroïnes de la Grande Guerre* ; Fayard, 300 p., 22 €.
- ✓ Carol Ann Lee : *La Rafale des tambours* ; Quai Voltaire, 390 p., 22,50 €.



Lus aussi

□ *La Valse des gueules cassées* - Par Guillaume Prévost, Nil, 280 p., 19 € - Inspecteur à la brigade criminelle, tout juste démobilisé, François-Claudius Simon est, pour sa première enquête, confronté à de curieux cadavres ; l'assassin s'est acharné sur le visage de ses victimes jusqu'à les rendre méconnaissables. S'agit-il d'un grand blessé qui se vengerait de ses mutilations ? Simon est tenté d'y croire mais trop d'indices ne coïncident pas. Et, quoique frais émoulu de l'école et marqué par son expérience du front, il n'est pas disposé à prendre des vessies pour des lanternes. Guillaume Prévost, à qui l'on doit de bons polars historiques, met en scène un nouveau héros évoluant dans le Paris des années vingt. Premier essai concluant, bien mené, bien documenté, et même émouvant. On attend la suite.

□ *La Grande Zigouille* - Par Jean Vautrin, Robert Laffont, 410 p., 21 € - Quatre copains, un peintre slave, un aristocrate cambrioleur, un viticulteur bordelais et un ouvrier anar, traversent 14-18 au fil d'aventures dans la tradition du roman feuilleton. C'est enlevé, distrayant, presque trop eu égard au sujet, et d'un antimilitarisme lui aussi dans la grande tradition, de gauche.

□ *Les Soldats des colonies dans la Première Guerre mondiale* - Par Chantal Antier-Renaud, Ouest-France, 130 p., 15,90 € - Il est de bon ton de prétendre aujourd'hui que la France se serait mal conduite envers les troupes indigènes qu'elle engagea dans le conflit. L'un des mérites de cet album, s'il montre les pénibles conditions de vie des troupes coloniales, est de prouver que la France ne fut pas aussi ingrate qu'on l'a dit. Noirs, Asiatiques et Nord-Africains, furent moins sacrifiés (chiffres à l'appui) que les régiments de l'Ouest catholique et royal traités en chair à canons, et la population ne fit montre du moindre racisme. Sans doute peut-on se scandaliser du ton condescendant des documents d'époque, mais pas faire à notre patrie un mauvais procès à ce sujet. □ A.B.

□ HANNAH ARENDT

L'éducation sans savoir

Les réformes de l'Éducation nationale s'enchaînent, mais elles confortent les principes qui la perdent : proclamation de l'autonomie des enfants, substitution de la pédagogie à la connaissance et des savoir-faire aux savoirs.

Hannah Arendt est une philosophe américaine d'origine allemande qui a été l'élève d'Heidegger, de Husserl mais aussi de Karl Jaspers pendant ses études en Allemagne. Figure majeure de la pensée politique de la deuxième moitié du XX^e siècle, elle s'illustre notamment par ses *Origines du totalitarisme* (1951), sa *Condition de l'homme moderne* (1961) ainsi que pour *La Crise de la culture* en 1968. Ce dernier ouvrage consacre un chapitre à la crise de l'éducation qui s'avère encore d'une étonnante actualité.

La faute à Rousseau

Déjà, Hannah Arendt constatait une véritable crise de l'éducation et en trouvait l'une des sources au XVIII^e siècle chez Rousseau. C'est bien un enjeu majeur pour toute société qui veut vivre et survivre, et nous verrons que les présupposés politiques modernes aggravent considérablement cette crise et empêchent toute possibilité d'amélioration dans ce domaine. L'essence de l'éducation, pour Arendt, réside dans la natalité : l'enfant est ainsi au cœur de toute pensée concernant l'éducation. La problématique est celle de son articulation avec le monde dans lequel il naît et où il n'est encore qu'un étranger. Car s'il y a échec de la modernité pédagogique, c'est bien parce qu'on ne reconnaît pas l'enfant comme un être nouveau précédé d'un monde ancien qu'il s'agit de lui faire connaître. En effet, trois idées fondamentales de la modernité remettent en cause cette vision des choses et signent le déclin de notre modèle éducatif, trois idées centrales qui sont encore d'une étonnante actualité dans la formation que reçoivent les futurs professeurs des écoles.

Premièrement, il s'agit de proclamer l'autonomie des enfants en tant que groupe capable de se gouverner lui-même, réduisant ainsi l'adulte au rôle de simple accompagnateur. Reproduisant le modèle démocratique d'un individu sans attache et seul face au groupe auquel il appartient, on plonge les enfants en tant qu'individus dans un processus coercitif bien plus grand que celui de l'adulte, où ils sont privés de tout recours et de toute liberté face à cette nouvelle communauté autoproclamée souveraine. Dénué de l'autorité de l'adulte et de la libération qu'elle confère, l'enfant se positionne donc face à la plus grande tyrannie (celle de la majorité) dans laquelle se développent nécessairement des phénomènes de conformisme ou de délinquance juvénile, puisque l'individu n'y a aucune part et que les lois n'y sont pas encadrées par les professeurs.



Il s'agit ici de ne plus ouvrir l'enfance au monde adulte, de ne plus créer de liens et de ne plus considérer l'enfant comme être en devenir mais bien comme être posé comme absolu. Les professeurs des écoles apprendront ainsi à ne pas reprendre les élèves lorsqu'ils font des fautes à l'oral de peur de les choquer ou de les perturber, à ne jamais interpellier un élève par des formules comme « *tu as fait quelque chose de mal* » mais plutôt en disant « *je suis blessé d'avoir été insulté, je me sens triste* »... en somme à laisser libre cours à l'enfant en lui transférant l'autorité normalement détenue par l'enseignant.

Apprentissage ludique

À cela s'ajoute une deuxième considération : la pédagogie est maintenant enseignée comme science de l'éducation en général, en ce sens qu'on ne demande plus au professeur de maîtriser un sujet précis mais d'être capable d'apprendre à autrui. Le professeur n'est plus appelé à connaître parfaitement une matière quelconque et la connaissance sera de moins en moins importante pour devenir professeur. À cet égard, l'autorité, qui repose en grande partie sur la connaissance, est menacée en tant qu'elle devient anecdotique. Hannah Arendt met en cause l'idéologie égalitaire des États-Unis qui tend à ne plus distinguer l'enfant de l'adulte, le professeur de l'élève, le doué du non-doué, etc. Rappelons-nous les récentes propositions qui tendent à supprimer la notation à l'école, à ne plus évaluer les connaissances mais plutôt le savoir-faire, créant ainsi un individu malléable soumis au marché et conforme à la société.

Ces propositions vont dans le sens de la troisième étape de la crise analysée par Hannah Arendt : la tendance à substituer le *faire* au *savoir*. On pense en effet que nous ne sommes capables de savoir et de comprendre ce que nous faisons nous-mêmes, cessant donc d'enseigner des savoirs pour les remplacer par des savoir-faire : l'enfant doit être capable de maîtriser un ordinateur, de savoir utiliser Internet, etc. On privilégie ainsi le jeu au travail, enfermant l'enfant dans l'enfance sans parvenir à l'amener vers le monde adulte ; tout apprentissage doit être ludique, oublions les leçons à apprendre par cœur ! Arendt prend l'exemple de l'apprentissage des langues qui s'avère désastreux, portant sur l'habitude de parler, plus que sur l'étude de la syntaxe ou de la grammaire.

Ces mesures sont encore bien présentes à la base de notre système éducatif, ce que les réformes les plus récentes n'ont fait que confirmer. La formation des enseignants demeure souvent teintée de pédagogisme et de constructivisme, sous l'influence de théoriciens comme Piaget ou Bourdieu : l'école n'est alors plus un lieu de savoir mais de socialisation.

L'essence de l'éducation

Pourtant le rôle de l'éducateur, gardien et responsable du monde ancien, est d'éveiller l'enfant, en tant que nouvel arrivant, à la connaissance du monde qui le précède. Selon Hannah Arendt, l'essence de l'éducation est ainsi le conservatisme. Alain Finkielkraut va plus loin en affirmant que l'école est réactionnaire par essence : il s'agit pour l'enseignant d'être toujours tourné vers le passé, d'être lui-même représentant de cet ancien monde qu'il va léguer aux enfants. L'école est ce lieu de transition entre l'enfance et l'âge adulte, où l'on apprend à s'enraciner au sein d'un monde qui nous reçoit et qui nous lègue une part de responsabilité envers lui. L'autorité a comme source cette responsabilité du professeur envers le monde, responsabilité qui s'efface quand l'autorité disparaît. C'est ce que nous vivons à travers une crise de la tradition : le monde moderne n'est plus tourné vers la tradition comme l'était la civilisation romaine, et l'exemple du passé ne fonde plus l'autorité sur laquelle on peut s'appuyer.

Il faudrait donc considérer de nouveau l'école comme un temple du savoir dans lequel nous nous enracinons par l'assimilation au monde qui nous reçoit, et par là même à en prendre la responsabilité. Concrètement, il s'agit de redonner la place qui leur est due au savoir et à la culture comme possibilité pour l'enfant de sortir de soi, d'être libéré de soi et de l'enfance. Cela signifie mettre le monde (le savoir) au centre de l'éducation, et non l'enfant qui n'est qu'un être en devenir, un petit homme en transition vers l'âge adulte. De crainte de former une société d'enfance généralisée... ■

Dimitri Julien

Tony Kunter couronné

Ce lundi 15 novembre, notre ami Tony Kunter, auteur du bel ouvrage *Charles Maurras, la Contre-Révolution pour héritage* (Nouvelles Éditions latines) dont nous parlions dans *L'AF 2000* du 17 septembre 2009, a reçu le prix Paul-Michel Perret de l'Académie des Sciences morales et politiques. La remise de la médaille et du diplôme à quelque vingt-cinq récipiendaires s'est effectuée au cours de la séance publique annuelle du palmarès, sous la coupole de l'Institut de France, sous la présidence de Jean Mesnard, président de l'Académie, lequel a précisé que « *sur chaque sujet, les membres de l'Académie recherchent avec constance l'excellence dont chacun des lauréats est le témoin* ». Cette récompense reçue par Tony Kunter nous réjouit, nous qui l'avons vu avancer avec enthousiasme dans son travail révélant la généalogie intellectuelle qui relie le traditionalisme quelque peu théocratique de Bonald et Joseph de Maistre au nationalisme maurrassien. Il nous montre que Maurras a en quelque sorte rajeuni Bonald en apportant à ses idées la vérification de l'empirisme organisateur. Nos chaleureuses félicitations à Tony Kunter pour cette œuvre remarquable et remarquable. La tâche contre-révolutionnaire est d'autant plus à l'ordre du jour que nous avons entendu Jean Mesnard, parlant de travaux accomplis au cours de cette année sur la démocratie, dire, entre autres choses diverses, que beaucoup en regrettaient la « *myopie* », l'incapacité à envisager le long terme. Encore un effort, et ces esprits concluront à la monarchie ! □ M.F.

□ ERASME

Une intelligence au service de la paix

Par Aimé Richardt

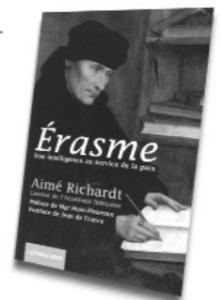
Préface de Mgr Huot-Pleuroux, ancien secrétaire général de l'épiscopat
Postface du prince Jean de France

VOICI la personnalité du philosophe de Rotterdam, éminent représentant du mouvement humaniste chrétien qui se développa à la charnière des XIV^e et XV^e siècles. Alors que l'Europe est en feu, l'homme est curieux de tout. Intellectuel ouvert aux idées nouvelles, il souffre de voir son Église dans un état exi-

geant d'urgentes réformes, croit aux valeurs de l'homme et de la liberté, et privilégie la réflexion sur les rapports entre raison et foi. Un homme étonnamment moderne... ■

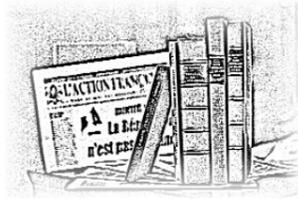
✓ 225 pages, éditions Lethielleux, 7 octobre 2010, 18 euros. Disponible à nos bureaux.

Lauréat de l'Académie française pour son *Fénélon* aux éditions In fine, Aimé Richardt a publié chez François-Xavier de Guibert, *Le Jansénisme, Les Savants du Roi Soleil, Saint Robert Bellarmine, Les Médecins du Grand Siècle, Louis XV le mal-aimé, La Vérité sur l'affaire Galilée, Calvin et Luther*.



PARIS

Vente de livres au profit du journal



Samedi 4 décembre de 14 heures à 19 heures
Dimanche 5 décembre de 10 heures à 19 heures

Livres d'histoire et de politique contemporaine

- Cravates et objets fleurdelisés
- Livres neufs
- Livres reliés de Maurras, Bainville, Daudet
- Grande braderie de livres d'occasion
- Prix intéressants, profitez-en !



Une vente à ne pas manquer !

Bar ouvert toute la journée.

10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal) - Téléphone : 01 40 39 92 06

Commémoration du 11 novembre

J eudi dernier, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la manifestation parisienne organisée par les corpos étudiantes et les lycéens le 11 novembre 1940, plusieurs centaines de patriotes, menés par l'Action française et le Rassemblement pour l'indépendance de la France (RIF), se sont retrouvés, en début de soirée, devant la plaque commémorative située en haut des Champs-Élysées.



Devant le Fouquet's...

Après avoir rendu hommage aux premiers résistants, les orateurs ont appelé à un sursaut patriotique, dénonçant l'abandon par les politiques au pouvoir, des intérêts de la France. Après avoir déposé une gerbe, les manifestants ont descendu les Champs-Élysées en entonnant des chants patriotiques. Arrivés à hauteur du Fouquet's, où de nombreux étudiants et lycéens avaient été arrêtés il y a soixante-dix ans, ils ont déposé une seconde gerbe et souligné que ce lieu symbolisait, à leurs yeux, la soumission à l'empire de la finance. Puis ils se sont dispersés dans l'ordre en entonnant *La Royale*.

Le même jour, à Marseille, en haut de la Canebière, au monument des Mobiles, l'Action française s'est jointe à d'autres associations pour commémorer le 11 novembre 1918. En présence de plus d'une cinquantaine de personnes, après un temps de silence, ont été déposées deux gerbes de fleurs. Les orateurs ont souligné l'importance du souvenir des ces actes courageux forgeant notre identité, liant le sang versé au sol que nous foulons. La manifestation de 1940 fut également évoquée. Loin des lois mémorielles qui dressent les Fran-

çais les uns contre les autres et salissent notre histoire, royalistes et patriotes sympathisants ont célébré le courage d'hommes simples, déterminés à défendre leur liberté. À Nîmes, où une stèle du cimetière Saint-Baudile est dédiée aux morts de l'AF, l'hommage qui leur a été rendu a fait l'objet d'un écho dans la presse locale. Évoquant « *des noms et un édifice qui restent bien mystérieux* », le *Midi Libre* a encouragé ses lecteurs à se manifester pour en reconstituer l'histoire (04 66 76 27 57). ■

» MESSE

À la demande du cercle France-hispanique, une messe de *requiem* sera célébrée pour José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange espagnole, et Francisco Franco Bahamonde, chef d'État et généralissime des armées, à Saint-Nicolas du Chardonnet, le vendredi 19 novembre à 19 h 30, par M. l'abbé Xavier Beauvais.

» CONFÉRENCES

□ **TOULOUSE** - Conférence le samedi 20 novembre à 10 h 30 : "L'éducation républicaine en France, de Condorcet à Sarkozy" par Germain Sicard, pro-

fesseur émérite de l'université de Toulouse, historien, auteur de *Enseignement et politique en France de la Révolution à nos jours* (Godefroy de Bouillon, 2010, 640 p., 45 €). Le lieu exact sera indiqué aux personnes s'étant préalablement inscrites. Participation aux frais : 5 €. Règlement par chèque à l'ordre de : CAEC - CCP 15 503 63 W BOR. Prière de s'inscrire avec son règlement avant le 17 novembre auprès de : CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX.

□ **PROVENCE** - France royaliste Nice-Provence organise sa réunion d'automne le dimanche 21 novembre. Déjeuner amical

à 12 heures dans les salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure, suivi d'une conférence à 15 heures sur "la dérive des idées politiques de 1968 à nos jours". Déjeuner et conférence : 35 € ; conférence seule : 5 € ; étudiants : 2 €. Inscription auprès de M^{lle} Josépha Guillemain au 04 93 98 10 45.

□ **PARIS** - Conférence-débat à l'initiative de la CLÉ (Catholiques pour les libertés économiques) sur le thème "chrétienté, propriété, familles" par Son Altesse le duc Paul Wladimir d'Oldenbourg. Le lundi 29 novembre à 18 h 30 dans la salle de l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, Paris 7^e.

NICE

Cercle d'études

Le 19 novembre, Nicolas Pavillon traitera de géopolitique, toujours dans le cadre du thème de l'année : "identité et nation".



Rendez-vous à 19 heures, 27 boulevard Joseph Garnier. <http://lesroyalistesnicois.hautetfort.com/nice.royaliste@gmail.com>

PARIS

Conférence de Jean-Claude Martinez



Vendredi 19 novembre, Jean-Claude Martinez traitera du sujet "crise économique, crise sociale".

Rendez-vous à 19 h 30 dans les bureaux de l'Action française, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais-Royal) ; entrée libre.

DÉCÈS

Anne-Marie Tranié

Nous apprenons avec tristesse le décès, munie des sacrements de l'Église, de notre amie et fidèle abonnée, M^{lle} Anne-Marie Tranié, décédée à Beauvais le 2 novembre. La messe de ses funérailles a été célébrée en l'église Saint-Pierre de Troissereux (60) le 6 novembre. Elle a été inhumée dans le caveau de famille dans les Hautes-Pyrénées (65). Anne-Marie Tranié est issue d'une famille d'officiers et d'ingénieurs. Petite-fille du général Auguste-Charles Tranié, libérateur de la Serbie en septembre-octobre 1918, et dont les deux fils aînés Jean et Pierre sont morts pour la France, fille de Louis Tranié, ingénieur du Génie maritime, elle naît au Havre le 6 juin 1925. Aînée d'une famille de sept enfants, elle fait d'excellentes études. D'abord licenciée en droit elle débute sa vie professionnelle chez un avoué de Versailles. Parallèlement, elle poursuit ses études et est diplômée en économie de l'Université Paris-Dauphine. Elle entre alors au service juridique de la Caisse des Dépôts et Consignations où elle passe la plus grande partie de sa carrière qu'elle achève dans un cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. Très attachée à sa famille et à la tradition familiale, dotée d'un fort tempérament et d'une vive intelligence, Anne-Marie était une battante dotée d'une immense réserve d'énergie et de générosité jusqu'à ses derniers instants, et malgré ses souffrances, elle se préoccupait de ses frères et sœur, de ses nombreux neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, de ses amis. Vivant dans un état de

pauvreté quasiment monastique, elle donnait tout ce qu'elle avait aux associations dont elle était l'âme, notamment au Mémorial du Front d'Orient, afin de maintenir vivante l'amitié entre les descendants des combattants alliés : Français, Britanniques, Grecs, Italiens et Serbes, avec une affection toute particulière pour ces derniers, liés par une amitié indéfectible depuis trois générations à la famille Tranié. Il suffit d'entendre les témoignages qui arrivent aujourd'hui de partout pour se rendre compte à quel point elle était aimée par d'innombrables et fidèles amis. Tous les ans, elle organisait, fin septembre, un pèlerinage sur les champs de bataille de Macédoine, en suivant la trace des héros du front d'Orient et organisant d'imposantes célébrations tant à Skopje (Serbie) qu'au mémorial international de Polykastron (Grèce), en présence des ambassadeurs, des autorités et des armées, célébrations qui attiraient une foule considérable. Bien qu'elle fût l'âme et l'organisatrice de ces activités, elle n'apparaissait jamais au premier plan, ne recherchait aucune gloire ni reconnaissance officielle malgré ses mérites, s'ingéniant à mettre en avant d'autres personnes. Le député-maire du 9^e arrondissement, Gabriel Kaspereit, avait compris que son action contribuait au rayonnement de la France en lui attribuant la médaille de la Ville de Paris. Ne méritait-elle pas davantage ? À sa famille M^{lle} Geneviève Tranié, ses frères et belles-sœurs Mme Jean Tranié, M. et M^{me} Pierre Tranié, M. et M^{me} Louis-Auguste Tranié, M. et M^{me} Vincent Tranié et M^{me} Bernard Tranié, ses nombreux neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, l'Action française adresse ses plus sincères condoléances et l'assurance de ses prières pour la défunte. □

□ DÉFENSE ANTIMISSILE

La France en porte-à-faux

La défense antimissile balistique sera l'une des principales questions à l'ordre du jour du sommet des chefs d'État ou de gouvernement des pays de l'Otan qui se tiendra à Lisbonne les 19 et 20 novembre.

De retour aux affaires, Alain Juppé renoncera-t-il à plaider en faveur d'un « désarmement nucléaire mondial » ? L'année dernière, il avait lancé un appel en ce sens, y voyant la « seule réponse à la prolifération anarchique ». Sa nomination à l'hôtel de Brienne pourrait faire jaser dans les rangs de l'Alliance atlantique, où Paris s'oppose régulièrement aux détracteurs de la dissuasion. Bien que celle-ci constitue « l'assurance-vie de la nation » aux yeux du président de la République, nos voisins européens - Allemagne, Belgique, Pays-Bas - se débarrasseraient volontiers des missiles tactiques américains stationnés sur leur sol.

Concept stratégique

Cela devrait alimenter les discussions qui se tiendront les 19 et 20 novembre à Lisbonne, où les chefs d'État ou de gouvernement des vingt-huit pays de l'Otan se réuniront pour entériner un nouveau concept stratégique. À cet effet, ils s'appuieront sur les recommandations du "groupe d'experts" présidé par Madeleine Albright, dont nous avons donné un aperçu en juin dernier. Entre autres propositions figurait l'inscription de la défense antimissile « au nombre des missions essentielles de l'Alliance ». Une perspective ardemment soutenue par le Danois Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général de l'Otan, qui s'estimerait « investi d'une mission quasi évangélique » selon le sénateur Daniel Reiner.

Sa visite en France, le 15 octobre dernier, emporta la conversion de Paris. « Il s'agit d'une inflexion stratégique amorcée par Jacques Chirac en 2006, et prolongée par Nicolas Sarkozy lors du discours de Cherbourg le 21 mars 2008 », souligne le sénateur Josselin de Rohan, auteur d'un rapport d'information déposé le 10 novembre 2010. Unissant sa voix à celle de Londres, Paris précisa sa position le 2 novembre : « Nous soutiendrons à Lisbonne une décision concernant la défense antimissile de théâtre [...] qui soit financièrement réaliste, cohérente avec le niveau de la menace émanant du Moyen-Orient, et permette un partenariat avec la Russie. »

À cela s'ajoutait cette observation : « La défense antimissile est un complément et non un substitut à la dissuasion. » « Il convient à mon sens de s'opposer à toute logique de substitution, pour des raisons tant intellectuelles - ne pas saper la crédibilité de la dissuasion - que budgétaires », explique Camille Grand, directeur de la Fondation pour la recherche



stratégique. « En effet, si la défense antimissile devait se substituer à la dissuasion, le niveau d'ambition serait tout autre, avec la nécessité d'investissements beaucoup plus importants. La logique de complémentarité permet donc aussi d'assigner des limites financières au développement de la défense antimissile. »

Un projet hors de prix

D'ores et déjà, Jean-Pierre Chevènement juge l'investissement « hors de prix dans le contexte actuel » - d'autant qu'il offre une protection somme toute aléatoire. Mais les conditions financières auxquelles pourrait être assurée une couverture du territoire européen demeurent obscures. Michel Miraillet, directeur en charge des Affaires stratégiques au ministère de la Défense, constate « que les travaux en cours manquent toujours de maturité et que l'analyse globale demandée à Strasbourg-Kehl ne sera pas achevée pour le sommet de Lisbonne. [...] Nous n'avons aucune idée de la nature de l'architecture à terminer, ni de garantie sur le niveau de contrôle politique qui sera accordé aux Européens dans la préparation et la gestion de la bataille balistique. Les coûts avancés restent très approximatifs et certainement largement sous-évalués. [...] Nous avons le sentiment que la "facturation" a été adaptée par les Américains aux interrogations des Alliés. »

Les considérations militaires ne suffisent pas à expliquer la pression exercée par Washington. « La

capacité des grandes puissances à offrir à leurs alliés n'ayant pas la volonté ou la capacité de se lancer dans cette course technologique une défense antimissile balistique "clef en main" est devenue un outil diplomatique au service d'une stratégie d'influence », analyse Josselin de Rohan. « Dans le cas européen », poursuit-il, l'approche « retenue par l'administration Obama, avec de premiers déploiements prévus en 2011, va structurer la relation de sécurité qui nous lie aux États-Unis de façon plus puissante encore que l'approche retenue par la précédente administration. À cet égard, le choix du cadre multilatéral, à travers l'Otan, est un progrès car il préserve un tant soit peu une certaine possibilité de partage de la décision avec les Européens. Tel ne serait plus le cas si, faute d'accord à l'Otan, les États-Unis re-

prenaient des démarches bilatérales analogues à celles engagées par l'administration Bush. » On reconnaît ici la démarche à l'origine du retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan, et, plus généralement, en faveur d'une implication dans les structures multiraciales. Les gaulistes apprécieront !

Un outil de recherche

Pour le sénateur Jacques Gautier « la défense antimissile est avant tout un formidable outil de recherche et technologie ». Mais la France peut déjà s'enorgueillir de quelques compétences sur les différents segments de la défense antimissile balistique. « Voire de certaines capacités », affirme M. de Rohan. « Conformément au Livre blanc, elle développe une capacité d'alerte avancée (satellite d'alerte et radar très

longue portée). Elle a mis en service le SAMP/T, doté d'une première capacité de défense de théâtre contre les missiles balistiques "rustiques". La France possède un savoir-faire unique en Europe en matière balistique. À travers son industrie, elle participe à l'élaboration du système de commandement et de contrôle (C2) de l'espace aérien de l'Otan dont la fonction serait élargie à la défense du territoire européen contre les missiles balistiques. » En conséquence, selon François Auque, PD-G de EADS Astrium notre pays serait « le seul en Europe et peut-être dans le monde à être en situation de parler sur ce sujet aux États-Unis ». Il pourrait apporter ses petites "briques technologiques" au dispositif de l'Otan. Ce faisant, estime Antoine Bouvier, président de MBDA, « nous gagnerions une capacité d'influence sur la conception et le fonctionnement du système, par exemple en matière de règles d'engagement. Cette contribution spécifique constitue à mes yeux la dernière opportunité pour se positionner sur la défense antimissile. »

La question cruciale du commandement

Il convient d'insister, avec Michel Miraillet, « sur la question-clef du système de commandement » : « L'objectif fondamental des États-Unis reste la protection du territoire américain. Comment décidera-t-on si un missile se dirigeant vers les États-Unis doit être intercepté au dessus du territoire européen ou au dessus de l'Atlantique ? La réponse n'est pas nécessairement la même si l'on se place du point de vue américain ou européen. Or le SACEUR [commandant suprême des forces alliées en Europe] est également commandant des forces américaines en Europe et possède une "double casquette". Il apparaît en tout cas essentiel que nous pesions de tout notre poids dans l'élaboration des règles d'engagement de l'Otan. » Camille Grand remarque toutefois qu'« il pourrait être de l'intérêt des Américains de laisser une place aux Européens en matière de commandement, au travers de la définition des règles d'engagement, pour mieux les convaincre de soutenir le développement d'un système de défense antimissile. » Affaire à suivre. ■

Grégoire Dubost

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

- Civilité
- Prénom
- Nom
- Adresse
-
- Code postal
- Commune
- Téléphone
- Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

- Premier abonnement (un an)
- France80 €
- Étranger140 €
- Abonnement ordinaire
- Un an125 €
- Six mois70 €
- Abonnement de soutien
- Un an150 €
- Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques
- Un an70 €
- Outre-mer (un an)
- DOM135 €
- TOM165 €
- Étranger (un an)
- Europe165 €
- Autre pays178 €